

de la Drôme Provençale

Cercle Généalogique



La Lettre

DANS CE NUMERO :

La correspondance de l'évêque de Vaison
Les habitants de la Forêt de Saoû
Condorcet, recherches de l'appellation « La Bonté »
Tranche de vie du village au XIX^e siècle
Différents relevés



N° 76 – 4^e trimestre 2013

MOT DE LA PRESIDENTE

Sommaire

- 1 Mot de la Présidente
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 8 Vient paraître
- 9 Liste des CD-Rom gravés
Les nouveautés de la bibliothèque du CGDP
- 10 Le Coin des trouvailles
- 12 Correspondance de l'évêque de Vaison
- 14 Prénoms rares de St Ferréol
- 15 Relevés des actes de Taulignan
- 19 Les habitants de la Forêt de Saoû
- 24 Restitution des biens des religieux (suite)
- 25 Relevés du Notaire BOUCHE 4/4
- 27 Tranche de vie au village Con-dorcet, recherches des origines de l'appellation La Bonté
- 33 Les mots croisés
- 34 Flash n° 199 et 200 de la FFG
- 35 La Boutique du CGDP
- 36 Questions/réponses

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

*Date limite pour envoyer vos articles,
questions et réponses pour le prochain
numéro :*

18 février 2014

Nos appels se perdent quelque part dans l'air du temps. Dommage ! Malgré plusieurs messages de notre rédactrice et de moi-même, nous ne recevons pas d'article pour notre *Lettre* (ou si peu). Dommage ! Sur 300 adhérents du CGDP, il y en a bien quelques-uns qui ont dû trouver des actes intéressants ? La généalogie n'étant pas "un long fleuve tranquille" (tout le monde s'accorde sur ce point), comment se fait-il que nous n'ayons pas plus de découvertes personnelles ? Dommage !

La fin de cette année 2013 va se terminer dans quelques jours et je vous souhaite à tous que celle qui arrive vous soit agréable le plus possible.

Je souhaite que notre *Lettre* puisse perdurer encore longtemps.

Je souhaite trouver un nouveau président, car mon mandat va se terminer fin 2014.

Je souhaite que notre Cercle continue à être aussi dynamique, et je souhaite à vous tous une ...

B O N N E A N N E E 2 0 1 4

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

ARTICLES :

Yves ARNAUD
Françoise BARTHELEMY
Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Mireille CANTON
Nicole CHANDRU
Raymond FESCHET
Jean Philippe GUILLEMANT
Pierre GOUDON
Marie-Christine HAUSSY
Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE
Mireille LAFOREST
Guillaume MARCEL
Nadine MARCEL

CONSIGNES

**Pour transmettre vos articles
à insérer dans *La Lettre* :**

Envoyer vos articles avant la date limite
par courrier (au CGDP) ou par mail :
mcdebouverie@orange.fr

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter.

Merci à l'avance !

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services et activités

Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée
+ frais d'envoi

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

Consultation lors de nos permanences et de nos journées des adhérents **de nos relevés** (manuscrits ou informatisés), **des actes numérisés** des communes de la Drôme Provençale ainsi que quelques **registres de notaires** (liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site) ; possibilité de faire des copies papiers d'actes (0.25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque lors de nos permanences

Initiation à la généalogie et à la paléographie : cours, conférences, conseils, documentation

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées d'adhérents par an pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances, démarches diverses

Un site internet :

www.genea26provence.com

Un forum pour les adhérents :

genea26provence@yahooogroupes.fr





Entrée Saint Martin



Vue générale Saint Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Permanences

Tous les mardis de 14 à 17 heures.

Permanences 2014 du samedi au Cercle
de 10 à 17 heures :
les 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril,
3 mai, 7 juin, 6 septembre,
4 octobre et 6 décembre 2014

ATTENTION :

Le samedi, les portes de la Maison des Services
Publics sont fermées entre 12 h et 14 h.
Appelez au 04 75 51 22 03
si vous trouvez les portes fermées.

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^{ème} étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Site internet

<http://www.genea26provence.com>

Forum

genea26provence@yahogroupes.fr

Adresse électronique

cgdp@wanadoo.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

06 75 24 83 95

nadyne.eyraud@orange.fr

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €
Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.
Le C.G.M.P. est membre de la Fédération
Française de Généalogie (FFG)

Conseil d'administration

LE BUREAU

Présidente

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

Vice-présidents

Guy VENTURINI
Yves DEBOUVERIE

Secrétaires

Marie-Thérèse LAUZIER
Monique REYNIER

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Sandy-Pascal ANDRIANT
André BOUSQUET
Marie-Claire DEBOUVERIE
Pierre GOUDON
Alice LEMAIRE
Marylène MARCEL-PONTHIER
Colette MESNY
Odile MOUSSET
Mauricette PEYRARD
Marie-Lou SIMIAND

Membre d'honneur

Odette BLANC

Rédacteurs en chef

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps Perdu
04100 MANOSQUE
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
tous les samedis du mois de 14h à 18h

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

Gap

19, rue de France
05000 GAP
postmaster@agha.fr site : <http://www.agha.fr>
les vendredis de 14h30 à 18h30

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT LES PINS
contact@cegama.org site : <http://www.cegama.org>

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Marseille – Siège social

Archives communales
10, rue Clovis Hugues
BP 800 22
13243 MARSEILLE Cedex 01
agbdr@wanadoo.fr site : <http://www.ag13.org>

Permanences :

19, rue Abbé de l'Épée - MARSEILLE
les lundis de 14h30 à 18h

Aix en Provence

Le Ligoures
place Romée de Villeneuve
les vendredis de 14h à 20h

Aubagne

rue Jeu de Ballon
2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf les Martigues

place Bellot
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 18h à 19h30

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^{ème} mercredis du mois de 14h à 17h30

Port de Bouc

Centre Elsa Triolet
tous les jeudis de 18h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois
de 13h30 à 18h30

Saint Chaumes

rue Salesses (ancien collège)
le 3^{ème} vendredi du mois

Salon de Provence

Maison de la vie associative
rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

MJC – Hôtel de Ville
le 3^{ème} samedi du mois de 14h à 19h

83

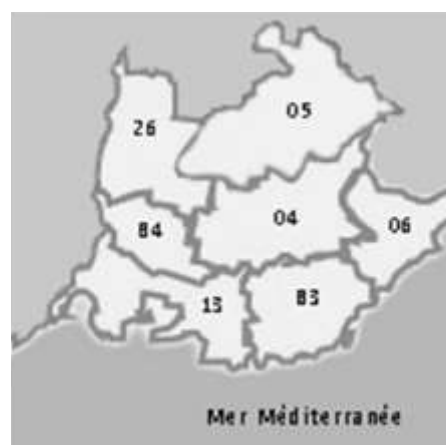
Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298 Av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT RAPHAEL
cgenea83@free.fr site : <http://cgenea83.free.fr>
les 2^{ème} jeudi et 4^{ème} samedi de 14h30 à 17h30

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
courriel.cgvacluse@gmail.com
tous les mercredis (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et
dernier samedi du mois 14h à 18h



Vie du Cercle

Attention !

Les permanences du samedi en 2014 seront :
les 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin,
6 septembre, 4 octobre et 6 décembre.

Pas de permanence en juillet, août et novembre.

Forum des associations à Montélimar, les samedi 19 et dimanche 20 octobre

Nous étions plus de 200 associations pour la première manifestation organisée par la municipalité dans le nouveau Palais des Congrès. Une foule impressionnante qui a circulé tout le weekend malgré une pluie diluvienne qui a forcé les organisateurs à annuler les manifestations prévues en extérieur pour les présenter dans le hall d'entrée. Des coups de tonnerre impressionnants, mais plus de peur que de mal. Peu de monde à notre conférence sur l'initiation à la généalogie que nous avons programmée à 14 h alors que les visiteurs arrivaient plus tard ! En revanche, beaucoup de personnes intéressées par nos relevés et de nouveaux adhérents à venir.

Stand du CGDP



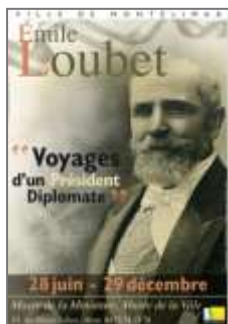
Palais des Congrès

Exposition Emile LOUBET, musée de la miniature à Montélimar. Nous avons participé à la préparation de cette exposition avec le service des archives municipales. Informations sur le site de la ville de Montélimar (www.montelimar.fr) :

« L'exposition est consacrée à la politique étrangère sous la présidence d'Emile Loubet. Les deux niveaux supérieurs du musée sont réservés à la présentation des relations diplomatiques du Président. Une partie consacrée à la politique à travers la caricature publiée sur cartes postales, et à travers la presse satirique avec des titres tels que "Le Rire", "Le Grelot"... Le dernier niveau fait état des voyages et réceptions dans son aspect organisationnel et protocolaire : programme, menus, produits dérivés... »

Juin, juillet, août : tous les jours, de 11h à 18h.

Septembre à décembre : du mercredi au dimanche de 14h à 18h.



Salon des Généalogistes du Gard à Nîmes, les samedi 9 et dimanche 10 novembre



Nous avons été accueillis par l'Union des Généalogistes du Gard dans la salle des Costières. Malgré le soleil, les visiteurs sont venus jusqu'à nous. Nous avons pu échanger avec nos plus proches voisins : un des professeurs de la formation de généalogistes de l'Université de Nîmes et les Belges de l'association de Wallonie.

Forum de EGDA (Etudes généalogiques Drôme association) à Montoisson, le dimanche 27 octobre

Nous avons répondu présents, ainsi que les associations limitrophes (Loire, Ardèche, Isère).

Malgré une journée très pluvieuse, nous avons pris la route pour le Nord et un sympathique petit déjeuner nous attendait. Des visiteurs qui n'avaient pas peur de la pluie sont venus chercher quelques ancêtres sur notre base de données.

Le restaurant étant trop petit pour nous accueillir tous en même temps, deux services étaient prévus et comme à chaque fois dans ces rencontres, nous avons pu échanger nos idées et nous retrouver entre amis.

Une éclaircie a permis de visiter le village l'après-midi.

Merci à Chantal GENSEL et à son équipe pour leur aimable accueil.

*Présidents des associations
présentes au Forum*



Stand CGDP

Cours de paléographie et d'initiation à la généalogie par Sandy-Pascal Andriant

Les cours de généalogie nouvelle génération ont commencé le mardi 12 novembre avec une dizaine de personnes.

Les cours de paléographie avec deux niveaux (initiation et perfectionnement) comprennent quant à eux un vingtaine de personnes.

Ces cours seront dispensés une fois par mois jusqu'au mois de juin 2014.

Des généalogistes curieux ...



Journée des Adhérents à Montélimar, dimanche 17 novembre :

Plus de 80 adhérents se sont retrouvés à l'espace St-Martin en ce frais et humide dimanche d'automne.

Nos voisins et amis des associations généalogiques de la Drôme (EGDA et Drôme des collines) et de l'Ardèche (SAGA) se sont joints à nous pour aider nos adhérents à retrouver quelques ancêtres.

Stand de la SAGA



Stand de la Drôme des Collines



Stand d'EGDA



Un public attentif à la conférence

Un repas bien agréable nous a réunis au restaurant au Printemps.

Puis le groupe s'est divisé ; une partie est retournée consulter nos relevés et l'autre partie s'est rendue à l'hôtel de ville pour visiter notre exposition et écouter la conférence.

Des Montéliens nous ont rejoints et ce sont environ 80 personnes qui ont écouté attentivement **la conférence de Fabienne Gilbertas** sur les enfants abandonnés dans les hospices et placés dans la Drôme provençale.

Exposition "les enfants abandonnés et les nourrices", du vendredi 15 au dimanche 17 novembre

Le public a été assez peu nombreux le vendredi et le samedi et nous avons des doutes sur notre motivation à préparer une exposition. Heureusement que la participation du dimanche a été beaucoup plus conséquente et cela nous a remonté (un peu) le moral. Nous avons accueilli 168 visiteurs sur les trois jours. C'est peu mais le public était très intéressé et nous avons reçu félicitations et encouragements.

L'UNICEF de Montélimar exposait la semaine suivante dans le même local et nous avait demandé de laisser en place nos deux panneaux sur les mesures prises en faveur des enfants abandonnés.



Quelques-uns des 24 panneaux de l'exposition visible à notre local lors des permanences

Page de garde du livret :



Notre fascicule sur cette exposition « **Les enfants abandonnés et les nourrices du XIX^e siècle à nos jours** » a eu beaucoup de succès. Il est encore en vente au prix de 15 € (plus frais de port).

Auteurs du livret :

Marilou SIMIAND,
Monique REYNIER,
Alice LEMAIRE,
Hélène ANDRIANT,
Sandy-Pascal ANDRIANT,
Pierre-Mary GOUDON,
Marie Thérèse LAUZIER,

Josette COUTARD,
Mauricette PEYRARD,
Jeannine DÉMÉSY,
Geneviève BEGOT,
Cathy BRILLOT,
Marie Claire JAME-DEBOUVERIE,
Nadyne CHABANNE-EYRAUD.

Sommaire du livret :

- **Petit historique des mesures prises en faveur des enfants abandonnés**
- **Histoire d'abandonner et histoire d'abandonnés** : Les enfants abandonnés dans la littérature. Quelques "abandonnés" devenus célèbres
- **Les tours d'abandon** qui ont existé sous différentes formes depuis des siècles
- **Les nourrices au fil du temps et leur rôle dans la société**
- **Recensement des nourrices et des enfants placés à Barret-de-Lioure de 1879 à 1933**
- **La maltraitance et la mortalité** chez les enfants, les causes et les progrès
- **Enfants abandonnés... aux industriels** : Mines pour les garçons et filatures pour les filles, les enfants abandonnés l'ont été une seconde fois...
- **Les petites ouvrières de l'usine de soie de Taulignan**, une main d'œuvre bon marché
- **Les enfants face à la justice dans la seconde moitié du XIX^e siècle** : Quelques cas particuliers de petits Drômois à la colonie agricole (bagne) de l'île du Levant
- **Quelques histoires personnelles et actuelles** de descendants d'enfants abandonnés qui ont retrouvé leurs ancêtres
- **L'abandon prendrait-il un nouveau tour avec l'apparition des "boîtes à bébés" en Europe ?**

Activités à venir

Assemblée générale le samedi 1^{er} février 2014

Deux feuilles indépendantes de cette Lettre sont jointes pour vous indiquer la date et le lieu de l'AG. Le pouvoir, si vous ne pouvez vous déplacer ce jour-là, est à envoyer au CGDP ou à remettre à un autre adhérent qui nous le présentera avant l'assemblée.

Une **conférence sur l'abbaye d'Aigubelle** suivra, présentée par notre adhérente Marylène.

Le matin, nous serons de permanence au local à partir de 9 h et il sera possible de consulter nos relevés.

Vers 12 h, ceux qui le désirent pourront rester au local pour un pique-nique tiré du sac.

Notre exposition sur **les enfants abandonnés et les nourrices** sera présentée dans la salle des cours et notre fascicule sera à disposition. Le verre de l'amitié clôturera notre assemblée générale.

Geneabank

Suite à notre message, de nombreux adhérents se sont inscrits à Geneabank. Tout est en place depuis le début du mois de novembre. Et tout fonctionne ! Sandy donnera toutes les informations nécessaires lors de l'AG et répondra à toutes vos questions.

1914 - 2014 centenaire du début de la grande guerre

Nous renouvelons notre appel du dernier trimestre :

Recherchons toute documentation familiale concernant cette période. Le thème sera sur l'arrière du front, la vie quotidienne dans notre Drôme provençale, le travail des femmes et des enfants, les réquisitions, la correspondance avec les hommes au front, etc.

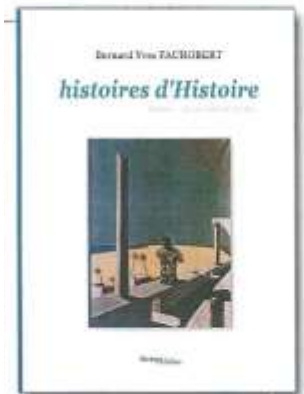
Cherchez dans vos papiers de famille, interrogez vos anciens et faites-nous partager ces informations. Nous vous en remercions par avance. Si vous voulez participer plus activement à cette exposition, vous serez les bienvenus.

Vient de paraître

histoires d'Histoire, de Bernard Yves FAUROBERT, Ed Mélibée

Ce n'est pas un roman, mais un ouvrage composé de trente-trois histoires vécues par l'auteur à Montélimar, Paris, Sidi-Bel-Abbès, Londres, Istanbul, Avignon, Alger, Grenoble... Ces textes contiennent des choses essentielles pour lui : c'est un plaidoyer pour la tolérance, la justice, l'amour et la vérité. Ces histoires sont complétées par des études sur des sujets historiques peu connus comme : la république des Escartons, le Baháisme, les Alaouites, l'économiste français Frédéric Bastiat, etc.
L'auteur est à la retraite et a eu une vie professionnelle bien remplie qui l'a mené un peu partout dans le monde. Passionné par la peinture, il n'a jamais cessé de peindre.

Pour commander l'ouvrage « histoires d'Histoire » au prix de 19 €, il suffit de s'adresser aux Editions Mélibée, 18 Place Roguet 31300 TOULOUSE.



Photographies - Facteur Jacquet, ARCHIVES ET PATRIMOINE de Puy Saint Martin, Imp. LE CRESTOIS

Ce livre présente les photographies prises par le Facteur Jacquet au début du XX^e siècle. Rien n'a pu échapper à son appareil : les enfants et les adultes, les mariages et les communions, les fêtes du 14 juillet et les vogues, les conscrits de la classe 1917, les facteurs et les militaires, les maisons en construction, les batteuses, les cyclistes... Plus de 145 clichés ont pu être rassemblés grâce à une famille qui a fait un don de 80 plaques de verre à la commune et à de nombreuses autres familles de Puy Saint Martin qui ont prêté les photographies qu'elles possédaient.

Plusieurs mois de recherches ont été nécessaires afin de pouvoir identifier certaines personnes ou dater certains mariages, notamment. Si, pour quelques visages, un "air de famille" semble évident, d'autres visages resteront anonymes...

Pour commander l'ouvrage « Photographies-Facteur Jacquet » au prix de 15 €, il suffit de s'adresser par courrier à l'adresse suivante : Archives et Patrimoine, Mairie de Puy Saint Martin 26450 PUY SAINT MARTIN, ou par mail : archivesetpatrimoine@gmail.com



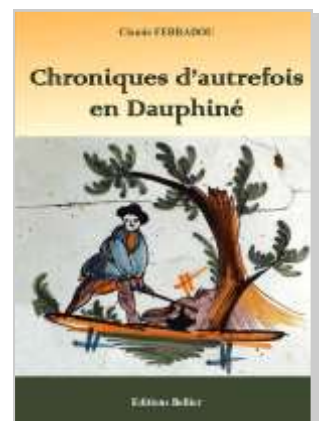
Chroniques d'autrefois en Dauphiné, Claude FERRADOU, Ed BELLIER

"Jean Rabot ne desserre pas sa main du coin de tapisserie, tant le rayon de cette lumière tiède lui semble être une offrande du Ciel en ce moment d'obscurité et de solitude. De toutes ces années de travail acharné et d'errances pour la gloire de trois rois, que lui reste-t-il à ce jour ?"

Quel point commun pourrait-il exister entre la nostalgie du vieil ambassadeur dauphinois du roi Louis XII, guettant la lente progression d'un rayon de soleil dans l'obscurité de l'une des chambres de l'Aile des Hôtes du Palais des papes d'Avignon ce lundi 27 juillet 1500 et l'émerveillement d'un modeste notaire protestant chevauchant sa mule sur les chemins ensoleillés du Val de Lans le dimanche 20 avril 1636 ? Quel lien saurait-il pareillement unir les pensées du riche marchand drapier du Pont-en-Royans comptant ses écus en son cabinet le 1er juillet 1607 et celles de l'humble paysan abjurant sa foi réformée dans la chapelle du château de Saint-André-en-Royans le 25 avril 1649 ? Qui oserait encore rapprocher les sentiments de Marguerite née des amours illégitimes de son noble père et ceux de Jeanne assistant au mariage de son frère ? Quelle affinité pourrait-elle enfin s'établir entre le destin de faïence du Bossu peint sur une assiette de La Tronche et le destin de bronze de la Cloche à la Sauge battant de toute la force de ses volées pour éloigner le fléau funeste de la Peste ?

C'est en vérité, qu'au-delà de la diversité des personnages, des époques et des lieux, chacune de ces treize aventures puisées au cœur du patrimoine écrit de notre belle province, est bel et bien une histoire vraie... C'est à cet étrange et merveilleux voyage derrière le miroir du Temps, que nous invitent maintenant les "Chroniques d'Autrefois en Dauphiné"...

Pour commander l'ouvrage « Chroniques d'autrefois en Dauphiné » au prix de 25 €, il suffit de s'adresser par courrier à l'adresse suivante : Editions BELLIER, 41 cours Richard Vitton 69003 LYON.



1914 - 1918 Sauzet et ses soldats, Le Portalac de Sauzet

En 1998, l'Association des anciens Combattants de Sauzet a présenté une très riche exposition sur la première guerre mondiale.

En 2013, c'est avec reconnaissance que l'Association le Portalac s'appuie sur ce travail. En prélude aux commémorations du centenaire de cette guerre, elle reprend le sujet en le focalisant sur les hommes de Sauzet, ceux qui sont morts sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux de guerre entre 1914 et 1918 et encore après la guerre, et ceux qui sont revenus vivants dans leurs foyers marqués par les souffrances endurées pendant 4 ans, les blessures physiques et morales, les maladies. Pour ceux dont les noms s'alignent sur les monuments et les plaques commémoratives et pour les anonymes, nous avons recherché un lieu de vie, un métier, une famille, un destin de guerre, une photo, qui puissent leur redonner vie 100 ans après. L'exposition, en grande partie tirée de celle de 1998, met en parallèle le parcours des soldats de Sauzet et le récit historique de la guerre.



Page de garde du livret

Un livret d'accompagnement intitulé «1914-1918 Sauzet et ses soldats» rassemble les recherches sur plus de 200 soldats. En vente au prix de 12 € auprès de l'association : Le Portalac, mairie, 26740 Sauzet. site : www.sauzetportalac.fr ; mail : sauzet.portalac@gmail.com

Les nouveautés de la bibliothèque du CGDP

Lire les Ecritures Anciennes du XV^e au XVIII^e siècle, Roland de Tarragon, Ed Mémoire et Documents

Cet ouvrage représente un important travail de compilation. Il a pour objectif d'aider le chercheur en généalogie et en histoire à lire et comprendre les textes anciens, de déchiffrer notamment les abréviations et les enchaînements de mots.



Le Cadastre dit « napoléonien » dans la Drôme (an XI—1932 à 1974), Conseil Général de la Drôme, Direction des Archives départementales

C'est un répertoire méthodique de la sous-série 3 P contenant les plans cadastraux des villes et villages de la Drôme.



Liste des CD-Rom gravés au 3^{ème} trimestre 2013

| Paroisse | Cod | Canton | Années | Vues | Actes | Sauf années ou observations |
|-------------------------------|---------|-----------------|-----------|------|-------|---|
| MOIS D'AOUT 2013 | | | | | | |
| PIERRELATTE 1/7 | P 04-1A | PIERRELATTE | 1610-1666 | 547 | 4627 | 1624. |
| PIERRELATTE 2/7 | P 04-2A | PIERRELATTE | 1667-1695 | 625 | 5185 | |
| PIERRELATTE 3/7 | P 04-3A | PIERRELATTE | 1696-1729 | 591 | 5109 | |
| PIERRELATTE 4/7 | P 04-4A | PIERRELATTE | 1730-1747 | 624 | 3513 | |
| PIERRELATTE 5/7 | P 04-5A | PIERRELATTE | 1748-1765 | 631 | 3138 | |
| PIERRELATTE 6/7 | P 04-6A | PIERRELATTE | 1766-1785 | 824 | 3760 | |
| PIERRELATTE 7/7 | P 04-7A | PIERRELATTE | 1786-1792 | 434 | 1788 | |
| MOIS DE SEPTEMBRE 2013 | | | | | | |
| CONDORCET | O 05-A | NYONS | 1632-1792 | 829 | 3826 | 1646, 1675 - 1682, 1684 - 1692, 1694, 1695, 1706, 1715, 1727 - 1732. |
| ESPENEL | R 07-A | SAILLANS | 1634-1792 | 201 | 1111 | 1636-1639, 1641, 1644-1650, 1653, 1654, 1656, 1676-1723, 1739, 1746-1754, 1792. |
| ESTABLET | N 05-A | MOTTE CHALANCON | 1681-1792 | 327 | 1207 | 1695, 1696, 1710, 1789, 1790. |
| CHATEAUNEUF DU RHONE 1/4 | U 03-1A | MONTELMAR | 1661-1702 | 612 | 2748 | 1682. 1694 à 1702 en double. |
| CHATEAUNEUF DU RHONE 2/4 | U 03-2A | MONTELMAR | 1703-1751 | 651 | 2962 | 1736 à 1751 en double. |
| CHATEAUNEUF DU RHONE 3/4 | U 03-3A | MONTELMAR | 1752-1770 | 371 | 1107 | 1752 à 1770 en double. |
| CHATEAUNEUF DU RHONE 4/4 | U 03-4A | MONTELMAR | 1771-1792 | 459 | 1476 | 1771 à 1792 en double. |
| MOIS D'OCTOBRE 2013 | | | | | | |
| SAVEL et RIMON | R 08-A | SAILLANS | 1737-1792 | 179 | 711 | + Quelques actes des Pennes pour 1790-1792. |
| ROCHEBRUNE | B 19-A | BUIS LES BARONN | 1669-1792 | 351 | 1920 | 1676, 1677, 1680, 1688-1691, 1711. |
| DIEULEFIT 1/2 | H 06-1A | DIEULEFIT | 1669-1734 | 715 | 7338 | 1670, 1690, 1691. |
| DIEULEFIT 2/2 | H 06-2A | DIEULEFIT | 1735-1792 | 939 | 7480 | 1755-1761. |
| DIEULEFIT Protestants | H 50-A | DIEULEFIT | 1589-1795 | 808 | 4350 | 1590-1595, 1598-1603, 1605, 1679-1787. 5 Mi 382-R4 en double. |

Le coin des trouvailles !

Au mois de novembre, **Claire TARLIER** a donné sur le Forum du CGDP les relevés de 10 300 actes notariés des Hautes Alpes qu'elle a effectués. Les adhérents à ce Forum ont ainsi pu profiter de cet important travail. Ces relevés seront consultables au local du CGDP.

Qu'elle en soit vivement remerciée !

Serge VINON relève depuis plusieurs années sur la ville de Sète tous les actes du XIX^e concernant les « étrangers » et notamment les drômois. Il envoie régulièrement au CGDP ses trouvailles qui sont consultables au local.

Qu'il en soit lui aussi vivement remercié !

Une présidente de salle de lecture des Archives départementales de la Drôme nous a fait partager ses connaissances en nous indiquant une source intéressante concernant les notaires. En effet, si les archives des notaires versées aux Archives départementales sont classées en série **2 E** et les archives fragiles qui ont été microfilmées sont classées en série **2 Mi**, celles de certains notaires ont disparu ou sont encore chez un notaire en exercice. Or beaucoup de généalogistes ignorent que certains actes sont pourtant consultables dans la série **E** : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles (Titres féodaux – titres de famille – notaires et tabellions – communes et municipalités, corporations d'arts et métiers, confrérie et société laïque).

Dans cette série, on peut trouver des actes de notaires : contrats de mariages, ventes, partages, baux, testaments, etc.

Exemples : *M^e Eymet (actes de 1578 à 1579), E2336 et M^e Barrès (1519), E2335, tous deux notaires à Saillans ; Me Scoffier (1444-1545), E2228, notaire à Die.*

Il y a aussi des notaires de l'Ardèche. Exemple : *M^e Méalier (1741), E2635, notaire à Bozas.*

En fouillant un peu, on peut aussi y trouver beaucoup d'autres documents de familles très intéressants pour des généalogistes.

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE

Devinette envoyée par Françoise BARTHELEMY

Comment lire ce texte ?

| | |
|---------------------------|--------------------------|
| J'abhorre d'un grand cœur | les autels et la messe. |
| L'Eglise de Genève | partout j'honorerai. |
| Je désire malheur | aux évêques sans cesse |
| A Luther et à Bèse | mes vœux j'adresserai. |
| Je désire la perte | à tous les catholiques |
| A tous les Huguenots, | je désire le bien. |
| Je hais mortellement | les ecclésiastiques |
| Calvin et les suppôts | puissent vivre sans fin. |

L'histoire raconte qu'en juillet 1562, le baron des Adrets, venu renforcer les troupes de son lieutenant, Dupuy-Montbrun, défait le comte de Suze à Valréas. Les hommes de sa troupe étant toujours prêts à en découdre, ils vont jusqu'à Saint Pantaléon saccager l'église, mais un habitant catholique s'interpose. Fait prisonnier, il est présenté au baron qui semble apprécier cet homme plein d'esprit et de courage. Il le somme d'abjurer et de se convertir au protestantisme, espérant lui laisser la vie sauve. L'homme écrit alors la confession de foi ci-dessus sur une pierre plate. Le baron des Adrets, ne voyant pas le trait qui sépare les deux textes et n'en comprenant pas la subtilité, le remet en liberté. De fait, cet écrit peut être compris de trois manières différentes selon qu'on le lise du côté gauche ou droit du trait ou en l'ignorant.

Cette devinette est tirée du recueil de « Vieux Ecrits » paru en 1928 par Anfos Martin, Imprimerie du journal de Montélimar.

Le coin des trouvailles

Un Drômois en Louisiane

Jean-Baptiste Martin d'Artaguiette, commissaire général des finances d'Auch et ancien commissaire de la Marine en Louisiane, demeurant ordinairement à Paris, maître d'une concession, fait engager à La Rochelle par **Lestobecq** le 12 mai 1719 **Pierre Desjeans**, (23/03/1694) de Saillans-en-Dauphiné, 23 ans ou environ, ouvrier pour le tirage des soies, pour 3 ans à 150 £(livres) par an. 120 £ d'avance. Il signe. Il deviendra régisseur de la plantation d'**Artaguiette**.

Les frères d'Artaguiette possédaient une vaste concession sur les rives du Mississipi près de l'endroit où se trouve aujourd'hui Bâton Rouge à 250 km de la Nouvelle-Orléans.

Source : Engagement pour 3 années de Pierre Desjeans, 23 ans ou environ, ouvrier pour le tirage des soies, natif de Saillans en Dauphiné, auprès de monsieur "Dartiguite Diron" (d'Artiguiette Diron), représenté par Jacques François de Lestobecq; engagement pour l'aller servir au lieu et colonie de la Louisiane. Description matérielle : folios 41-41v. Lieu de conservation et référence : Archives départementales de la Charente-Maritime, 3 E art. 591.

Nicole CHANDRU

Présidente de la Société d'Histoire et d'Archéologie de St-Paul-Trois-Châteaux



Des Dauphinois à Montpellier

Le 18/4/1758 à Montpellier, Louise BONNET, fille de Louis BONNET, travailleur, et de feu Marianne PHILIBERT, du lieu de Montélier, diocèse de Valence en Dauphiné, a épousé Joseph DOMERGUE.

L'acte est visible dans le registre publié par les AD de l'Hérault. Ville : Montpellier ; Paroisse : Notre-Dame-des-Tables ; Registre : BM 1756-1759 (5MI 1/26) ; Vue : 210/301

Le 9/3/1734 à Montpellier, paroisse Saint-Pierre, Antoine BRIFAUD, fils de Jean Antoine BRIFAUD décédé au lieu de L'Étoile en Dauphiné et de Jeanne MAILLET résidente au dit lieu, épouse Antoinette LABATUT. Il s'agit d'Étoile-sur-Rhône, dans la Drôme.

L'acte est visible dans le registre publié par les AD de l'Hérault. Ville: Montpellier ; Paroisse : Saint-Pierre ; Registre: BMS 1733-1735 (5MI 1/54) ; Vue: 28/130

Si quelqu'un est intéressé, c'est sûrement un cousin car il s'agit de mes ancêtres (je ne pensais vraiment pas remonter dans le Dauphiné à partir de Montpellier, alors que j'ai déjà deux branches dans l'Isère).

Jean Philippe GUILLEMANT

Un contrat de mariage de Drômois

CM du 11/05/1659 passé à Roquemaure chez M^e Jean IMBERT, Cote 2E50/154, de François DUBIER, résidant à Roquemaure, fils de Claude et Lucette ROUSSE, et Claude ROULETE, de Roquemaure, fille de feu Claude et feu Marguerite PASCALLE en leur vivant de Grignan, diocèse de Die en Provence, veuve d'Anthoine JULIAN en secondes noces.

Mireille LAFOREST

Un Drômois dans les Bouches-du-Rhône

Trouvé dans le registre de 1693 de Cabannes (BdR) en page 18/22 : *le 19/9/1693 est enseveli Marc BONNET "originaire du lieu de La Roche de Monmout en Dauphiné" (est-ce Montmaur en Diois?) "habitant et marié en ce lieu".*

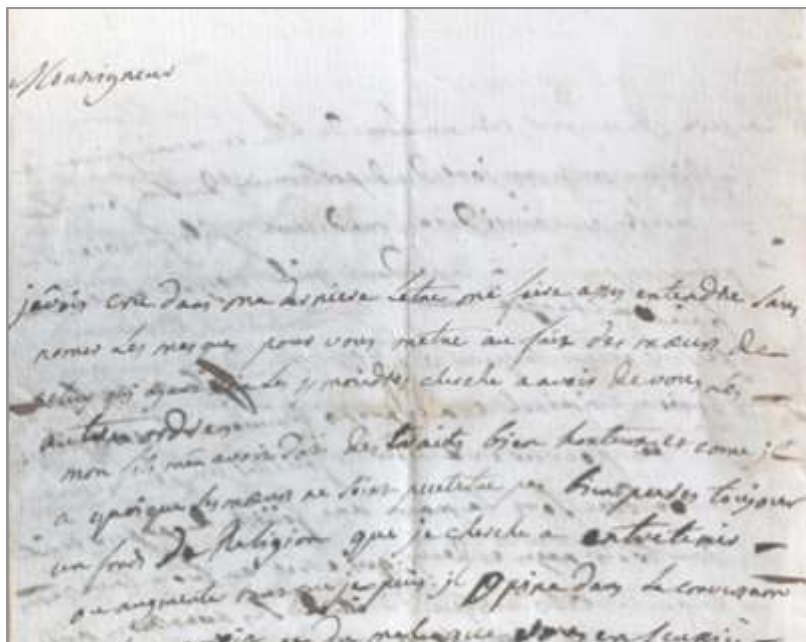
Yves ARNAUD

Correspondance de l'évêque de Vaison

Cette première lettre est envoyée à Monseigneur l'Evêque de Vaison par un Moreau de Vérone.

Le sujet semble épineux et les instruments de jardinerie largement dévoyés ! Cependant, il est difficile de savoir de qui parle le rédacteur de la lettre.

[Cote Archives départementales du Vaucluse : 6G / 23 - Evêché de Vaison, Cour épiscopale, chapitre de Vaison]



Monseigneur

Page 1

1. J'avois cru dans ma dernière lettre me faire assés entendre sans
2. nomer les masques pour vous metre au fait des mœurs de
3. celuy qui ayant déjà les ... moindres, cherche a avoir de vous les
4. autres ordres.
5. Mon fils m'en avoit dit des traits bien honteux / et come il
6. a -- quoi que ses mœurs ne soient peut-estre pas bien pures --
toujour
7. un fond de religion que je cherche a entretenir
8. ou augmenter tant que je puis, il opina dans la conversation
9. qu'il ny auroit pas de male que vous seussiez (sussiez)
10. quelque chose, pour ne pas conferer les ordres a un tel
11. sujet, puisque des mauvaises mœurs des pretres, suit
12. souvent la mauvaise doctrine et des la, la perte des
13. ames qui leur sont confiées est un grand scandale /

Page 2

1. Le père, Monseigneur, est un home de bien et même pieux / je
2. luy dis un mot un jour des deportemens de son fils / il
3. en convint pour ainsi dire, me disant qu'ils faisoient la
4. peine et il ajouta cependant qu'il croyoit la chose
5. finie ou changée.
6. Je suis presque toujours a gueter si mon fils a quelque
7. commerce criminel / et a ce propos, trouvant son portefeuille,
8. je crus pouvoir et devoir y fouïller un peu / il me
9. tomba donc sous la main une feuille de papier ecrite
10. dans trois pages et demy qui estoit -- en trois conversations --
11. ce que cet eclesiastique disoit de ses aventures avec
12. des filles de cette ville / il y ajoutoit que, soit son
13. petit collet soit sa layde figure, les meres n'avoit
14. aucun soupçon contre luy et luy laissoient libertes
15. entiere avec leur filles, l'abandonant seul avec elles /
16. c'estoit deux de ses voisines et qu'il en avoit eu les

Page 3

1. dernières faveurs / meme, avec les circonstances du temps,
2. du lieu, des propos tenus dans ces occasions par les filles et
3. par luy, il ajoutoit le nombres de fois et quelles avoit
4. bien du temperament.
5. Dans une autre conversation de cet eclesiastique avec d'autres
6. jeunes gens, il fut question des faveurs encor qu'il avoit
7. eu de deux sœurs dont une est morte, qui setant
8. endormie dans le jardin de ce miserable dans un pavillon
9. il se vantoit de l'infamie de luy avoir mis la cheville
10. qui sert a planter les laitues dans la partie.
11. Je ne fis jamais semblant a mon fils, monseigneur, d'avoir
12. vu ce papier, mais indirectement je luy tiray le ver du nés / a
13. cet egard et il ne fit pas façon de me dire partie de ce qui
14. estoit ecrit la.
15. Cette manière de decouvrir ces horreurs nest pas juridique
16. mais je la trouve assés prouvante / et ce que j'y trouve c'est

Page 4

1. bien de l'indignité d'oser s'en vanter dont il me semble que son
2. habit et ses projets d'entrer dans les ordres formoient
3. une raison de plus pour ne pas difamer ces filles et
4. luy.
5. Il a fait icy une retraite aux jacobins, ja quelques jours / il
6. seroit bien a desirer qu'elle eut opéré un heureux changement
7. et bien necessaire dans ce jeune home / je m'en raporte
8. donc, Monseigneur, a votre prudence et a votre bonté, de ne
9. pas me commettre et de bruler ma lettre / ce jeune home est
10. presqu'aveugle et a votre visite icy jus l'honneur de vous pre-
11. senter
12. sa mere -- feme d'honneur -- pour vous prier quand il seroit
13. temps,
14. de l'ordonner et de passer par charité sur les vices de sa vie /
15. comil est seul eclesiastique de cette ville de son age

14. a poursuivre les ordres, je pense que le voila assès designé /
15. je me reprochay en partant de vaizon de n'avoir pas eu l'honneur de
16. vous en entretenir, mais la chose ne me vint pas a l'esprit.
17. j'ay enfin congédié ce gueux de ... surpris de l'avoir tant
18. gardé / il fesoit l'exécration publique.
19. J'ay l'honneur d'etre - avec autant datachment que de respect - Monseigneur
20. votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Moreau de Verone



Les Moreau de Verone

Selon le Dictionnaire Biographique de la Drôme, la famille Moreau est une famille des Baronnie. Cette famille, installée à Vinsobres, vient un temps à Marsanne, puis séjourne à Buis les Baronnie.

La branche dont il s'agit descend de Claude Moreau, fermier du seigneur de Saint-Christol en 1535. Denis Moreau, son petit-fils, a été vers la fin des guerres de religion un homme d'armes dans la compagnie de Lesdiguières, puis pendant 24 ans gouverneur de la ville et du château de Serres. Anobli par Henri IV, il acquiert la terre de Vérone sur Vinsobres et s'en intitule seigneur.

Son fils Charles est avocat à la cour du parlement de Grenoble. De son mariage avec Anne Payan, il a plusieurs enfants dont Denis, deuxième du nom. Il est aussi avocat à la cour du parlement de Grenoble et se marie avec Marguerite Amieu dont il a plusieurs enfants, notamment Charles, deuxième du nom, aussi avocat à la cour du Parlement de Grenoble. Il se marie à Marsanne le 3 novembre 1699 avec Magdeleine Peysson, fille d'Antoine, bourgeois, et de Constance du Claux. Trois de leurs enfants naissent à Marsanne, dont Denis qui se marie en 1735 avec Jeanne Marie Granjeat.

Selon plusieurs sources leur fils, Martin Bruno Joseph Moreau de Vérone, serait né le 28 janvier 1739 à Buis les Baronnie ; néanmoins, il n'y en a pas trace dans les registres paroissiaux. Il reste dans la tradition familiale en devenant avocat, mais au parlement de Paris, puis conseiller au parlement de Grenoble et enfin président de la Chambre des comptes de Dauphiné en 1778. Passionné d'archéologie, il consacre beaucoup de temps aux fouilles des ruines antiques à Vaison et à Saint Paul Trois Châteaux. Il a publié notamment un mémoire sur l'histoire des Voconces.

« Notice sur Moreau de Vérone, par le secrétaire de la société, EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DES ARTS UTILES ET DES SCIENCES NATURELLES DU DÉPARTEMENT DE LA DROME. – 1837

L'ÉCRIVAIN dont nous publions pour la première fois un savant mémoire sur les Voconces, a consacré sa laborieuse carrière à l'étude des belles-lettres et surtout de l'histoire de son pays. Sa vie, comme celle de tous les hommes qui se sont voués, dans le silence du cabinet, aux travaux de l'érudition, sans rechercher les applaudissements du monde et la gloire de la publicité, est restée dans l'obscurité. La plume des biographes ne nous fournit sur lui pas le moindre témoignage : ce que l'on sait, c'est que dès sa plus tendre jeunesse Moreau de Vérone, qui était issu d'une famille considérable des environs de la petite ville de Nyons, s'appliqua à la lecture des chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité. La connaissance approfondie qu'il acquit bientôt des historiens latins lui suggéra le désir de rechercher les vestiges épars de l'occupation romaine dans la contrée qu'il habitait. Des fouilles, faites par ses soins dans le territoire des antiques cités de Vaison et de St-Paul-trois-Châteaux, fournirent de nombreux monuments à ses investigations. Son ardeur fut heureusement récompensée par la découverte d'un grand nombre d'objets archéologiques, parmi lesquels s'en trouvaient quelques-uns chargés d'inscriptions grecques, dont la fabrication émanait sans doute des colonies phocéennes de Marseille. Il recueillit toutes ces reliques du passé et en forma, dans son château de Vérone, un cabinet que les savants et les artistes s'empresaient de venir visiter. La numismatique fut aussi la passion dominante de toute sa vie : son médaillier, d'après le catalogue qu'il en a dressé, était d'une grande richesse. »

Resté célibataire, il fait du Marquis d'Archambaud, son neveu, son héritier en 1795.

Denis a eu un autre fils : Joseph Moreau de Vérone. La lettre ci-dessus pourrait avoir été écrite par Denis. Dans la lettre, l'auteur fait allusion à son fils. Or ce Joseph, bien qu'un temps conseiller au parlement Maupeou, semble avoir une personnalité assez perturbée : on raconte de lui qu'il se serait jeté un jour dans le bain de la Marquise de Montauban. On dit aussi qu'il lui arrivait de se promener dans les rues de Buis les Baronnie en robe de conseiller, son mortier sur la tête.

Cette deuxième lettre est adressée à l'évêque de Vaison par un personnage scandalisé par le comportement de certains prêtres de Valréas.

[Cote Archives départementales du Vaucluse : 6 G/23 - Evêché de Vaison, Cour épiscopale - chapitre de Vaison]

Monseigneur

1. Est il possible que votre grandeur ignore le scandale que
2. donnent continuellement certains prêtres de Valréas ? ce n'est
3. pas assés pour eux d'avoir joué publiquement aux boules
4. les 3, les 4 Louïs par partiee le carnaval dernier / le
5. St tems du careme n'a pas été plus respecté / ils ne s'ont [= s'en sont]
6. pas meme abstenu le vendredy St. Un, entre autre,
7. a poussé la licence jusqu'à faire collation un soir
8. avec des œufs aux jus, en la compagnie de jeunes gens
9. qui ont ensuite répandu la nouvelle dans le monde/
10. jugés, Monseigneur, des beaux effets que tout cela
11. peut produire/ l'avis est sur. Le curé et l'official
12. savent la vérité de ces faits puisqu'ils en ont été
13. témoins en partie. Le public attend avec grande
14. impatience que votre sollicitude pastorale
15. mette fin a des scandales pareils et a bien d'autres

16. Quandidem (quam idem)

1. Depuis quand Monseigneur avés vous permis à ces même
2. prêtres d'aller sans rabats et de jouer aux cartes
3. chés La Metivier ? Voila cependant ce qu'ils font.

Guillaume MARCEL

Transcription vérifiée par **Sandy-Pascal ANDRIANT**

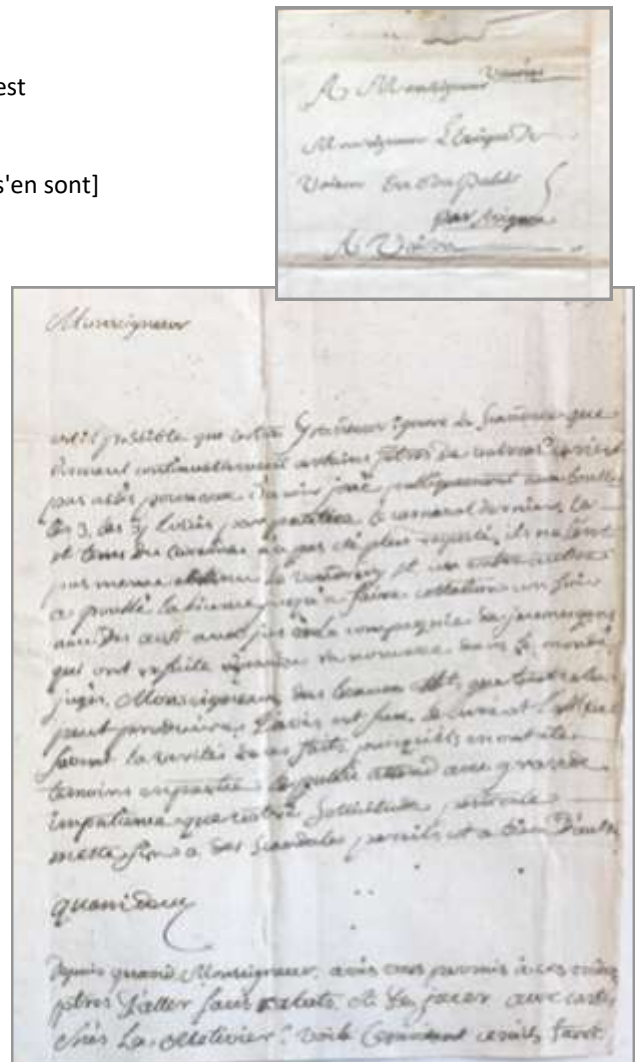
Sources

Site de livres en ligne : <http://www.entrechoux.info>

Site de jean.gallian.free.fr Archives départementales du Vaucluse

Relevés des registres paroissiaux du CGDP

Site des Archives départementales de la Drôme



Prénoms rares et originaux donnés aux enfants de Saint Ferréol

Ces prénoms ont été relevés dans les registres paroissiaux de Saint Ferréol. Si certains prénoms ne nous sont pas inconnus, d'autres semblent si délirants qu'on se demande où les parents ont été les pêcher...

Nadine MARCEL

Pour les filles :

- Athalante, Angeli, Agapit, Adeline, Adeleine, Amante
- Bibiane, Bénédicte, Brigide
- Céleste, Constantine, Césarie
- Digne Victoire
- Engraise, Engracie
- Filise, Grogine, Fremit, Genis
- Hildegard, Hildegonde
- Isoline, Joline, Lisa, Leopine
- Marie Gracié, Molina, Manette, Mélie
- Naïs, Noé, Nancis
- Octavit, Phisane, Philis, Polonie
- Théophile
- Vénérande

Pour les garçons :

- Al-Roschild, Alchide
- Bénonin, Bénoni
- Crisostome, Derment
- Esmidon, Elis
- Fidelis, Fermin, Ferreol
- Gorgonius, Geoffroi, Gonzague, Gracien
- Isivert, Ixivit, Lubin, Lorain, Lacroix
- Mait, Martial
- Philis, Pugnant, Placide
- Sifroi, Salomon, Saturnin, Sabatier
- Tancrede
- Ulysse

Relevés d'actes concernant les personnes décédées à Taulignan et nées hors canton

Relevés effectués par **Raymond FESCHET**

| N° TD | ACTE | DATE | NOM_PRENOM | N/H | LIEU | PERE | MERE | OBSERV |
|-------|------|------------|-----------------------|-----|------------------------|----------|---------------------|--|
| 35 | D | 12/03/1802 | PELLEGRIN Marie | N | Roche St Secret | | | 21 vent an 10, Epse Jean Pierre MEYNAUD 36a, Jean Claude MEYNAUD fr dom à Buey (HA) |
| 31 | D | 23/04/1802 | GRESSE Angélique | N | St Julien en Quint | | | 03 flor an 10, en Versors, Vve de GENEVES Louis 85a |
| 26 | D | 12/08/1802 | BEROULLE Rose | N | Suze la Rousse | | | 24 therm an 10, 70a, Vve de Jean Louis PELLEGRIN, décl Antoine MEFFRE gendre |
| 34 | D | 17/09/1802 | MORIN Marie Rose | N | Valréas | | | 30 fruct an 10, 70a, Epse de VEYRIER Joseph cult Dne MANSELON, Etienne et Vincent VEYRIER fs |
| | D | 25/09/1802 | MERLAN Rosalie | N | Mirmande | François | CHARRIERE Elisabeth | 3 vend an 11, 1a 8m, dom y |
| | D | 08/10/1802 | MOURIER Martin | N | Baume de Transit | Jean + | CAVE Blandine | 16 vend an 11, journ 65a dom y célib dom avc son fr |
| | D | 09/10/1802 | VEYRIER Marie | N | Venterol | | | 17 vend an 11, 47a Epse Jean Mathieu BUFFETcult |
| 89 | D | 31/10/1802 | GONTARD Anne | N | Francillon | | | 09 brum an 11, 65a, Epse AULAGNE André cult |
| 80 | D | 05/11/1802 | BUFFET Marguerite | N | St Paul Trois Châteaux | Michel | FERMY Madeleine | 14 brum an 11, 12a, le P cult, Jean Mathieu et André BUFFET oncles |
| 86 | D | 03/12/1802 | DELILLE Marie | N | Bourdeaux | | | 12 frim an 11 , 85a, Vve de Jean Pierre GORY de Béconne dom y , Pierre GORY fs |
| 97 | D | 05/12/1802 | PLANCHET Pierre | N | St Fortunat 07 | | | 14 frim an 11 , 60a, journ, dom y, Epx de TARDIEU Marianne |
| 97 | D | 08/12/1802 | PIOLET Henry | N | Bourdeaux | | | 17 frim an 11, 72a, cult Epx de CHARAVAN Claudine |
| 89 | D | 18/12/1802 | GUILHAUME François | N | Bézaudun | | | 27 frim an 11, 77a, cult, Vf de GRAS Marie dom y chez François REYNAUD nev |
| 103 | D | 23/03/1803 | VALENTIN Marie | N | Dieulefit | | | 2 germ an 11, 81a, dom y Vve BRUSSON Joseph moulin en soie, Joseph BRUSSON Moul en soie fs |
| 84 | D | 29/06/1803 | CHAVANIAC Joseph | N | Montboucher | | | 10 mess an 11, cult 61a, Epx de Marie BROTIN de Chabotte dom y, Antoine CHAVAGNIAC fs |
| 88 | D | 06/09/1803 | N Françoise | N | Rouen (SI) | | | 19 fruct an 11 , Hopital Mendiante de pain 60a , Vve Ex Militaire |
| 94 | D | 19/10/1803 | MONIER Marie | N | Bouvières | | | 26 vend an 12 ; 62a, dom chez Joseph GIRY gendre Vve de Jean Claude BAUDOUIN |
| 103 | D | 07/11/1803 | VARAMBON Jeanne | N | Poët Laval | | | 15 brum an 12, 63a dom à Poët Laval Vve de Jacques PIOLET + chez Antoine VARAMBON fr dom |
| 88 | D | 10/11/1803 | FAUCHIER Jeanne Marie | N | Roche St Secret | | | 18 brum an 12 , 65a, Vve François CHARRAS dom y, |
| 103 | D | 15/11/1803 | VARAMBON Antoine | N | Poët Laval | | | 23 brum an 12, 64a, revendeur Vf de RAILLON Marie Elisabeth dom y, André VARAMBON fr, |

| | | | | | | | | |
|-----|---|------------|---------------------------------|---|-----------------------|---------------------|-------------------|--|
| 97 | D | 03/12/1803 | PLAT Jeanne Marie | N | Roche St Secret | | | 11 frim an 12, 70a, Vve Alexandre VEYRIER dom y Dne Joseph ALANCON, Antoine VEYRIER fs |
| 103 | D | 05/12/1803 | VIRGILLE Anne | N | Poët Laval | François Locassagne | RIVACHE Catherine | 13 frim an 12, 29a, célib , Jean FROMENT b-fr |
| 86 | D | 06/12/1803 | DEBOUILLANNE-LASERVE Euphrosine | N | Dieulefit | | | 14 frim an 12 , 52a Vve de CHAVAGNIAC Claude tiss de Dieulefit dom y, |
| 102 | D | 24/12/1803 | TARDIEU Catherine | N | Venterol | | | 2 niv an 12, 51a Epx de Jean Antoine VALDEYRON Not y |
| 79 | D | 21/01/1804 | AUGIER Marie | N | Richerenches | | | 30 niv an 12, 81a, Vve de Dominique DECIS dom chez André DECIS fs Dne de Mr AUBENAS |
| 102 | D | 25/03/1804 | TEYSSIER Georges | N | Francillon | | | 4 germ an 12, 50a, cult y Epx de MARCEL Marguerite |
| 90 | D | 14/04/1804 | GERIN Marie Magdeleine | N | Grillon | | GERIN Elisabeth | 24 germ an 12, 1m + chez Laurent CHAMBON P nourricier Dne Piegay |
| 90 | D | 08/07/1804 | GRAS Jean Pierre | N | Vesc | Claude | NOYER Marguerite | 19 mess an 12, 1a 2m, le P trav de terre y |
| 80 | D | 02/08/1804 | BREST Etienne | N | Poët Laval | | | 14 therm an 12, cult 67a Exp CHAMBON jeanne Marie |
| 84 | D | 13/08/1804 | COMBEAU Etienne | N | Les Tonils | | | 25 therm an 12, 67a cult y Epx de Marguerite PIOLET |
| 81 | D | 26/10/1804 | BERTRAND Félix (fa) | N | Poët Laval | | | 4 brum an 13, 53a, Epse de VACHIER Michel dom y |
| 81 | D | 27/10/1804 | BOULARD Joseph | N | Fennes 38 | | | 5 brum an 13, carrier 60a Epx Marie TAULIER dom y, Jean Louis TAULIER BP |
| 79 | D | 14/04/1805 | ARLIAUD Marguerite | N | Poët Laval | | | 24 germ an 13, 45a, dom y Epse Hilaire DURAND cult |
| 99 | D | 16/04/1805 | RAILLON Elizabeth | N | Poët Laval | | | 26 germ an 13 , 62a dom y Vve Antoine VARAMBON revendeur de verre |
| 97 | D | 16/04/1805 | NIEL Anne | N | Montélimar | | | 26 germ an 13, 67a dom y Vve Jean DELILLE prop de Vinsobres, + maison FLOTTE Officier de santé |
| 93 | D | 20/04/1805 | JOUET Joseph Anselme | N | Caromb 84 | | | 30 germ an 13, menuisier 75a Epx de Thérèse GILLES + au Gd moulin |
| 101 | D | 22/04/1805 | SERRET Catherine | N | Condorcet | | | 2 flor an 13 , 43a dom y Epsse Jean Antoine ALAIZE cult |
| 88 | D | 02/05/1805 | FAURE Jean Louis | N | St Martin L'Inférieur | | | 12 flor an 13, Granger Dne St Martin 52a, cult y Epx e Marie CLAUSEL |
| 95 | D | 01/06/1805 | MAGNAC Jean Pierre | N | Bézaudun | | | 12 prair an 13, Journ 84a , Vf de Jeanne MARRE + maison Jean MAGNAC fs |
| 101 | D | 29/07/1805 | SAHY Marie | N | Revircol 07 | | | 10 therm an 13, 65a, dom y Vve jacques MERLAN, + maison de François MERLAN fs cult y |
| 99 | D | 15/09/1805 | REBOUL Joseph | N | Glandage | | | 28 fruct an 13, 83a dom y Vf de MENEYROL Anne, Joseph REBOUL fs cult |
| 99 | D | 14/10/1805 | REBOUL Claudine | N | St Gervais | | | 22 vend an 14, 50a, dom y Epse Antoine ACHARD Moul en soie |
| 95 | D | 18/11/1805 | MEGE Marie | N | Tourettes | | | 27 brum an 14 , 36a Vve de Jean CHAMBRE cult, Jean André CHAMBRE mg fs, Pierre CHAMBRE |
| 90 | D | 27/11/1805 | GERENTE Anne | N | Arlende 43 | | | 6 frim an 14 , passementière 60a, Epse Gabriel MOUTET card de bourette y |

| | | | | | | | | | |
|-----|---|------------|-------------------------|---|-------------------------|----------|---------------|--|--|
| 88 | D | 21/12/1805 | FRIGIERE Etienne | N | Dieulefit | | | | 30 frim an 14, mendiant 80a dom y Epx de Madeleine FARNIER + subitement chez Antoine ULO, Joseph COUSTON cult gendre |
| 95 | D | 15/01/1806 | MARRE Marie Victoire | N | Venterol | | | | 35a, dom y Vve MAURY Joseph cult |
| 87 | D | 18/01/1806 | ESPEYTE Simon | N | Privas | | | | moul en soie 58a dom y Epx de GREL Marguerite, Jean ISNARD fab pt étoffes gendre |
| 102 | D | 03/03/1806 | TERRASSE Catherine | N | Crest | | | | 78a, dom y Vve DEVAUX Jean Antoine prop, + maison Gabriel DEVAUX fs cult |
| 81 | D | 18/03/1806 | BASTIAN Marie Catherine | N | Charols | | | | 57a dom y Vve OLIVIER Charles de Manas + maison de Xavier VALES!! gendre cordonnier |
| 102 | D | 04/04/1806 | TURC Jean | N | St Jean le Gardonnen 07 | | | | 92a, Vf de Thérèse BOUCHE cult y, + maison Pierre AMBLARD prop gendre |
| 90 | D | 09/04/1806 | GARAY Césard | N | Montjoux | | | | 64a célib + maison Jean Claude PIOLET b-fr |
| 99 | D | 25/04/1806 | ROUSSIN Jeanne Marie | N | Valréas | | | | 73a, Vve DURAND Jean Antoine cult y, Joseph CHALAMAN gendre cult |
| 98 | D | 05/05/1806 | PIGNET Pierre | N | Venterol | | | | 79a Vf de Marie BLAYON dom y |
| 88 | D | 21/05/1806 | FRAYSSE Pierre | N | St Pantaléon | | | | 65a Epx de ROUSSIN Marguerite, Joseph BUFFET gendre |
| 95 | D | 02/06/1806 | MENASSIER Jean | N | le pègue | | | | 84a célib dom maison Vve Louis ARMAND dit le Pic sa sœur, Alexis PAUTRE nev |
| 81 | D | 16/06/1806 | BLANC François | N | Varès | | | | 33a maçon piémontais, près Séruiil /lessia Célib , + maison Etienne CORNILLON cult y |
| 98 | D | 28/06/1806 | PIGNET Elizabeth | N | Venterol | | | | 60a Vve SIMON Louis Simon cult de Gison!! 26 + maison de Catherine ACHARD, Jean Antoine ALANCON percepteur y nev |
| 88 | D | 22/09/1806 | FAURE Baptiste | N | Chat de Mazenc | Baptiste | RIVIERE Marie | | 13m, dom à Chat, + maison RIBIERE so dom y |
| 88 | D | 10/10/1806 | FARNIER Marie | N | St Marcel Sauzet | | | | 76a, Epse CULTY Louisdom y, |
| 91 | D | 20/10/1806 | GUILHE-LACOMBE André | N | Montélimar | | | | 80a dom y Epx d' Anne GROSSET , + maison TOURNILLON Not |
| 98 | D | 28/11/1806 | PELLEGRIN Joseph | N | Roche St Secret | Etienne | NICOLAS Marie | | 3a, le P cult y, ham la Rialle |
| 79 | D | 28/12/1806 | ARNOUX Magdelaine | N | Mens 26 | | | | dom y 80a Vve de Jean Pierre MASSOT menuisier Dne de l'Esclauze |
| 88 | D | 20/01/1807 | FAURE Suzanne | N | Pradelle | | | | 102a Vve BERNARD François dom y + Dne Peschiers Jean Claude GRAS , Jean Pierre THOMAS Cult nev |
| 101 | D | 29/01/1807 | SERMENT Marie | N | Grillon | | | | 56a Vve BENOIT Jean Baptiste dom y |
| 81 | D | 24/02/1807 | BLAYN Antoine | N | Poet Laval | | | | 78a Vf de Marie LAUTIER dom y dep peu + maison BRES Louis gendre cult |
| 82 | D | 14/03/1807 | BLANC Elizabeth | N | Roche St Secret | | | | 78a, Epse REYNAUD Jean Pierre dom à Poet Laval + maison Jean Baptiste REYNAUD fs cult y |
| 82 | D | 30/05/1807 | BOUDOUIN Jacques | N | Solérieux | | | | nég 60a Epx de Marie VERSATE dit la reine |
| 88 | D | 16/06/1807 | FREYDIER Catherine | N | Francillon | | | | 60a Vve MONTEILLET Jean Louis cult y, + maison Simon MONTEILLET fs |

| | | | | | | | | |
|-----|---|------------|----------------------------|---|-----------------|---------------|-------------------|--|
| 86 | D | 14/08/1812 | CHAUVIN Magdelaine | N | Roche St Secret | | | 50a dom y Epse ULO Antoine |
| 97 | D | 31/12/1812 | MARTIN Jean Baptiste | N | Poet Laval | | | 88a dom y Vf de LAMBERT Marianne |
| 147 | D | 16/01/1813 | COURBIS Etienne | N | Les Tonils | | | 52a dom y Epx d' Elisabeth SIMON |
| 143 | D | 26/03/1813 | AUGIAS Anne Elisabeth | N | Mirabel | | | 76a dom y Epse MANSELON Pierre Alexandre |
| 158 | D | 03/04/1813 | MARTIN Anne | N | Poet Laval | | | 38a Vve DURAND Jean Joseph |
| 155 | D | 16/05/1813 | JAIL Elisabeth | N | les Tonils | | | 82a dom y Vve COLOMBE Etienne |
| 155 | D | 12/06/1813 | JOURDAN Thérèse | N | Ste Cécille | Jean Pierre | SAUSADE Marie | 20a dom y |
| 153 | D | 02/07/1813 | GLEYZE Agathe | N | Roche St Secret | Joseph | AUBERT Marianne | 18a dom y |
| 150 | D | 14/07/1813 | DUPLAN Jeanne Marie | N | Roche St Secret | | | 72a dom y Epse TARDIEU Jean Louis |
| 152 | D | 06/12/1813 | FAQUIN Suzanne | N | Vesc 26 | | | 54a dom y Epse HUGUES Joseph |
| 159 | D | 03/02/1814 | NANCY Jean | N | Monlau 26 | | | 60 Epx de Marie MILLAUD |
| 165 | D | 22/04/1814 | SIMON Rose | N | Nyons | Louis + | ROUBAUD Elisabeth | 19a dom y |
| 144 | D | 16/05/1814 | ALAIZE Joseph | N | Landrecie 59 | Joseph | AGNES Marie | 3a |
| 148 | D | 27/05/1814 | CHAMBON Jeanne | N | Poet Laval | | | 81a dom y Vve BRES Louis |
| 144 | D | 13/07/1814 | AUBERT Marguerite | N | Savasse | | | 22a dom y Epse BRESSAC Jean Pierre |
| 158 | D | 07/08/1814 | LOMBARD François | N | Vesc | | | 30a dom y Epx de ITIER Marie Marguerite |
| 148 | D | 10/08/1814 | CHAUVIN Marie | N | Bouvières | | | 65a dom y Vve BLANC Laurent |
| 159 | D | 20/08/1814 | MONDON François | N | Aleyrac | | | 43a dom y célib |
| 145 | D | 19/09/1814 | BRISSET Antoine | N | Pierrelatte | Antoine Louis | BOUSQUET Marie | 4a dom y |
| 163 | D | 21/01/1815 | ROUVIER François | N | Vesc 26 | Pierre | PEYROL Marianne | 9a |
| 156 | D | 15/04/1815 | JULIENNE Violette | N | Montélimar | | | nat 14m mis en nourrice |
| 145 | D | 03/10/1815 | BOURSON Elisabeth | N | Autichamp | | | 28a Epse GILLES Jean François |
| 144 | D | 27/10/1815 | AYME Suzanne | N | Montélimar | | | 82a dom y Vve MARTIN Jean |
| 158 | D | 16/02/1816 | LANTHEAUME Madeleine | N | Poet Laval | | | 86a dom y Vve ROSAND François |
| 156 | D | 25/02/1816 | JEAN Jeanne | N | Monjoux | | | 65a dom y Vve MERY Jean Pierre |
| 158 | D | 01/04/1816 | LIOTARD Aymard | N | Montélimar | | | 38a Epx d' Hotense MARTIN |
| 148 | D | 06/04/1816 | CHASTAN François | N | Orange | | | 18a dom y |
| 159 | D | 28/04/1816 | MOURIER Joseph | N | Baume de tr | | | 73a dom y Vf de Dauphine BUIS |
| 152 | D | 03/09/1816 | FAUCHIER Rose | N | Roche St Secret | | | 43a dom y Epse DURAND Jean François |
| 166 | D | 05/09/1816 | TARDIEU Marianne | N | Roche St Secret | | | 55a dom y Epse ARNAUD Hilaire |
| 150 | D | 14/10/1816 | DANIEL Marguerite Dauphine | N | Clansayes | | | 64a dom y Vve CHEVALIER Laurent |
| 164 | D | 18/12/1816 | ROUVIER Marie | N | Truinas | Pierre | PEYROL Marianne | 17a dom y |

Les habitants de la Forêt de Saoû

La Forêt de Saoû fascine, émerveille et intrigue tous les visiteurs qui s’y promènent. Ces dernières années, elle a fait l’objet de nombreuses publications, traitant aussi bien de sa faune et de sa flore que des hommes qui l’ont habitée. Cependant, les auteurs ne se sont intéressés qu’aux habitants de la seconde partie du XIX^e siècle et du XX^e siècle, passant rapidement sur les siècles précédents. Seuls, M. Paul Silvestre, professeur d’histoire de l’université de Grenoble, et Mme Gontard-Sivan, originaire de Saoû et descendante des Gontard de la Forêt, ont étudié précisément l’histoire de la Forêt et celle de ses habitants du XV^e au XIX^e siècle. Ils ont relaté en détails les procédures judiciaires qui ont opposé les Saoniens aux différents propriétaires au cours des siècles et leur fin malheureuse : l’expulsion d’une grande partie des habitants de la Forêt entre 1797 et 1836. Les familles qui y ont vécu pendant près de trois siècles restent peu connues et leurs descendants ne savent rien ou presque rien du lieu si particulier de leur résidence.



En arrière-plan, Le Pas de l’Etang
et au premier plan le village de Saoû, en 1960

La configuration géologique du mandement de Saoû doit être précisée pour comprendre ce qu’au XVII^e siècle, le curé veut dire quand il emploie dans les actes l’expression latine : « *Saltu sine foresia Saonis* » (parfois dans un ordre différent) ou celle en français : « *habitant de la Forêt* ». Comment imaginer quand on n’est pas de la région ce que représente cet immense synclinal, le plus grand d’Europe ? Comment imaginer que bien qu’appartenant au mandement de Saoû, les habitants de la Forêt mènent leur propre vie dans une communauté solidaire ? Ils y naissent, s’y marient, y travaillent et y meurent.

Il faut se représenter ce lieu comme une « énorme bassine » très allongée dont les bords sont de hautes montagnes rocheuses aux pentes raides couvertes aujourd’hui de bois mais qui, avant le XIX^e, ne sont boisées que sur les hauteurs. Au milieu de cette « bassine », un cours d’eau, la Vèbre, parcourt la plaine tapissée de bois mais, avant le XIX^e, ce n’est que prés, champs, jardins, maisons et bâti-

ments agricoles.

Que recouvre donc l’expression Forêt de Saoû ?

L’expression « **Forêt de Saoû** » était et reste ambiguë. Désigne-elle l’ensemble du territoire délimité par le synclinal ainsi que les pentes raides extérieures ? Ce qui inclurait :

- les bois,
- les domaines albergés (c’est-à-dire concédés pour de longues durées) à des particuliers dont les titres parfois très anciens étaient en bonne et due forme,
- les petits domaines albergés à des particuliers dont les titres revendus au cours des siècles étaient sujets à caution,
- et enfin les terres (gagnées sur les bois) des habitants venus s’installer au cours du temps « sans avis ni trompette » et surtout sans autorisation.

Ou désigne-elle les bois proprement dits sans les domaines albergés ? Cette ambiguïté a permis au deuxième propriétaire privé (Falquet-Travail) de gagner ses procès contre les habitants de la Forêt. En tout état de cause, que la Forêt de Saoû et le mandement de Saoû aient eu pour suzerain le Comte de Valentinois et ensuite le Roi de France ne fait pas de doute.

La Forêt était couverte de bois, de prés, de champs. Un cours d’eau, la Vèbre, y coulait en permanence. Son lit a été modifié par le tremblement de terre du XIX^e siècle. En dehors des productions agricoles, elle fournissait aussi des ressources importantes pour l’époque : du bois, de l’argile, du kaolin et du charbon.



Entrée de la Forêt vers 1900



Carte de Cassini [geoportail.fr]
La Forêt de Saoû



Avenue de Crest à Saoû début du XX^e siècle

L'expression « **Mandement de Saoû** » désignait, quant à elle, l'ensemble des villages de Saoû, Francillon et Celas. Ces deux derniers n'ont été longtemps composés que de quelques maisons. Ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'ils ont obtenu leur émancipation et sont devenus des communes. Outre ces trois villages, le mandement était constitué de bois, près et champs. Les habitants n'avaient que des droits d'usage sur la Forêt, obtenus en 1329, exception faite du « Pré La Roze » donné à la communauté par un particulier, en 1600.

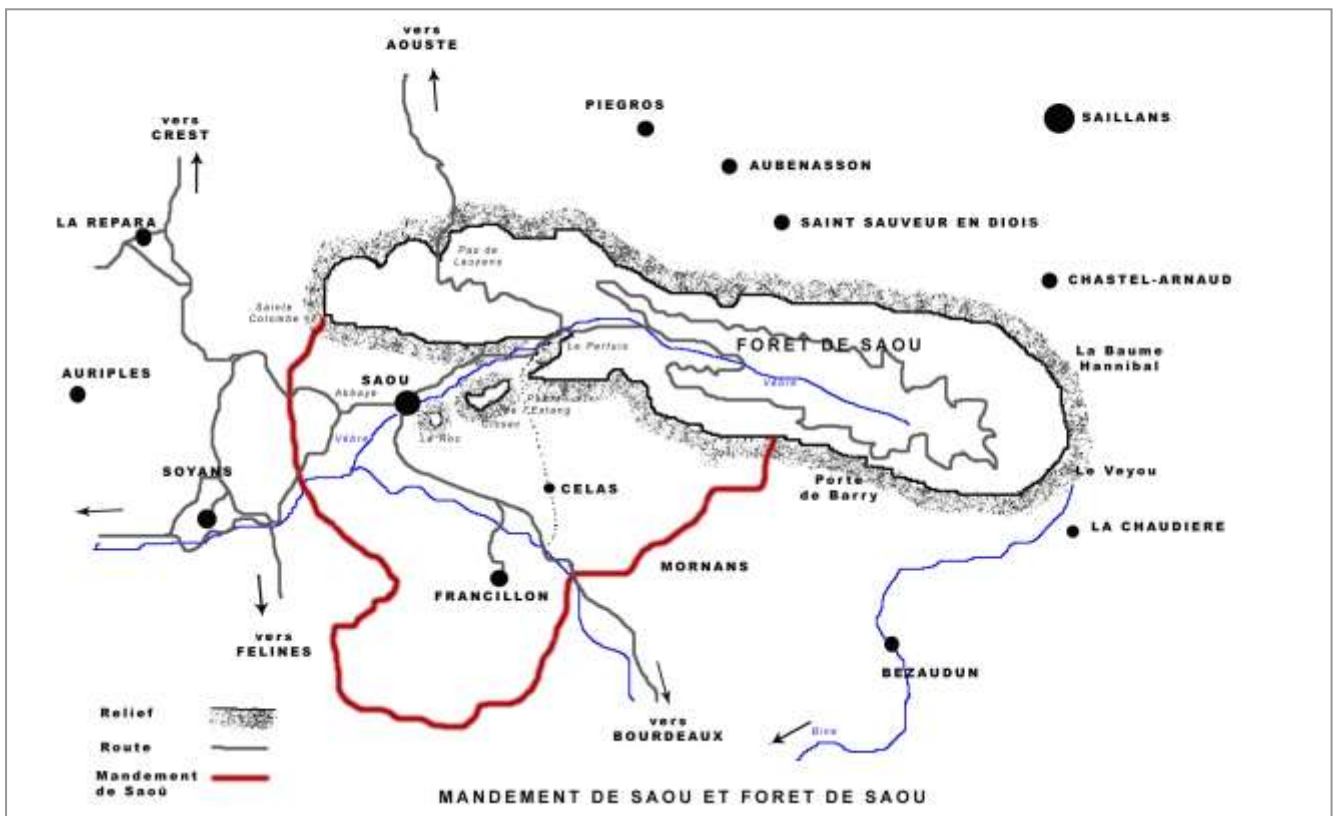
Saoû n'est au début qu'un village perché situé au pied et au sud du Roc. Au cours des siècles, le Bourg de l'Oume et le Bourg des Eglises l'agrandissent. Ils se situent plus bas que le village initial, de part et d'autre de la Vèbre. Dès le XIV^e siècle,

de nombreuses familles sont attirées par le développement artisanal : verreries, porteries, manufactures de tissage de la bure (le bourras, nom aussi d'une grande cape, ou cadi) et les manufactures de serge et de drap. Les métiers sont nombreux : verriers, potiers, tisserands, cardeurs de laine, sabotiers, charrons, taillandiers, forgerons. Leurs productions se vendent dans toute la région. Signe de son dynamisme économique, le roi, Henri II, dote le mandement de trois foires annuelles d'une durée de trois jours chacune.

Au IX^e siècle, l'**Abbaye de Saint-Tiers** aurait été fondée à quelques centaines de mètres du village, selon Mme Sivan, puis un siècle ou deux plus tard se serait installée au centre du Bourg des Eglises. Elle a alors un grand prestige et beaucoup de ressources, l'abbé ayant sous sa responsabilité douze prieurés. Elle possède notamment des terres sur le mandement de Saoû, achetées par les abbés ou reçues en donation. Cependant, les différentes guerres de religion la ruinent. A la Révolution, les derniers biens de l'Abbaye sont vendus à des particuliers : « La Grange » (seul bâtiment restant de l'Abbaye primitive en dehors du village, selon Mme Sivan), une maison avec son jardin au centre du village et des prés.



Place de la Liberté à Saoû vers 1910



En 1392, Le Roi de France reçoit en donation les domaines du dernier Comte de la Maison de Poitiers, Louis II. Le mandement de Saoû et la Forêt en font partie. Parce qu'ils ont besoin d'argent ou pour honorer un membre de leur entourage, les rois successifs (Le Dauphin, futur Henri II ; Henri III ; Louis XV) vendent ou « engagent » Saoû et la Forêt. L'engagement ou la vente est fait évidemment sans tenir compte des habitants, ni faire référence aux droits anciens des habitants de Saoû, ni faire nécessairement référence aux albergements de certains domaines de la Forêt. Cet état de fait, s'ajoutant à l'ambiguïté de l'expression Forêt de Saoû, laisse la porte ouverte aux conflits ultérieurs... Bien que vendues ou engagées, les terres gardent pourtant comme seul seigneur le roi, auquel les habitants adressent des suppliques dès que le « propriétaire » s'entête à leur interdire les pâturages...

Lorsque la peste fait rage, les Saoniens prennent l'habitude de se réfugier dans la Forêt. Mais, en 1394, s'ils s'y installent temporairement, c'est pour fuir les « Routiers », bandes de soldats pillards appartenant aux régiments de Turenne. Saoû et sa région sont complètement détruites et restent en ruines plus de 12 ans. Au milieu du siècle suivant, des maisons et des granges sont construites. Ensuite, pendant un siècle, il ne se passe rien de notable. Il y a bien la Maîtrise des Eaux et Forêts qui prétend interdire les pâturages et les brûlements dans la Forêt, mais les habitants de Saoû et de la Forêt font immédiatement appel au roi qui les confirme dans leurs droits.

En 1566, un arrêt du Parlement de Grenoble décrit « *une forêt pleine de loges et de cabanes, de pierres et de mortier, entourées de clôtures...* » (page 28, Paul Silvestre) et ajoute « *... maisons où ils mangent, boivent et dorment* ». Après avoir étudié de nombreux autres documents, l'historien Paul Silvestre conclut que l'habitat permanent a dû s'installer au milieu du XV^e siècle.

A partir de 1545, les habitants de Saoû et ceux de la Forêt entrent en conflit avec les différents « propriétaires » de la Forêt. Ils n'admettent pas que leurs droits établis en 1329 grâce à la charte signée avec Aymar de Poitiers ne soient pas respectés en ce qui concerne le droit d'usage : pâturage, culture, essartage, coupe et ramassage du bois (toutes ces activités taxées au minimum, bien sûr !)... Les procès s'enchaînent les uns derrière les autres, souvent accompagnés de violences des deux côtés.

En 1610, le Roi demande par ordonnance que les titres de propriétés des habitants de la Forêt de Saoû soient vérifiés afin de limiter les essarts (terrain défriché pour une mise en culture) qui menacent la destruction des parcelles de bois restant encore sur les pentes. La communauté de Saoû essaie de son côté de limiter les pâturages abusifs. Les habitants de la Forêt permettraient aux « étrangers à la commune » de faire paître leurs bêtes, notamment dans le Prè La Roze. En 1638, le Roi a un besoin d'argent : il engage la seigneurie et la Forêt de Saoû à Philibert Perachon. M. de la Baume-Plunivel la lui rachète et la revend 20 ans plus tard à M. de Latour-Montauban. Les habitants de la Forêt et la communauté gardent leurs droits d'usage puisqu'ils ne peuvent être achetés, ni aliénés. Cependant, ces droits sont menacés par de nombreux avis émis dans l'objectif de les limiter, voire de les supprimer.

En 1731, au conflit d'usage s'ajoutent les premières menaces sérieuses d'expulsion des 28 familles de la Forêt de Saoû. Les albergements dont ont bénéficié les habitants de la Forêt (certains datés du XIV^e siècle) n'étaient pas jugés valables par les Tribunaux. Pendant deux ans, les autorités s'agitent, puis... plus rien pendant vingt-six ans.

A partir de 1759, les procédures se multiplient devant plusieurs juridictions (Drôme, Ardèche, Isère, Vaucluse) et les jugements sont contradictoires. Les violences sont extrêmes... parfois jusqu'à la mort. André Arnaud est assassiné par un garde en 1773. Dans l'acte de décès d'André, le curé donne les causes de sa mort :

« L'an mil sept cent soixante treize et le treize du mois de novembre a été enseveli dans le cimetière de la paroisse de Saou andré arnaud veuf de magdelaine tavan âgé d'environ trente deux ans decédé le jour d'hyer après avoir reçu tous les sacrements Etant mort vingt quatre heures après avoir reçu un coup de fusil a travers le corps ; ceux qui ont assistés a sa sepulture sont Joseph arnaud son frere, antoine monteillet son beau frere pierre lagier du lieu daoste germain dudit defunt signés avec moi.

Combey curé »

Peu à peu, les familles s'en vont, vendent ou abandonnent leurs terres... La Forêt se vide. Ne restent que les irréductibles (Gontard et Cosme) et quelques propriétaires ayant des titres de propriété anciens et non attaquables en justice (les Fuoc, les Aguihon et quelques autres).

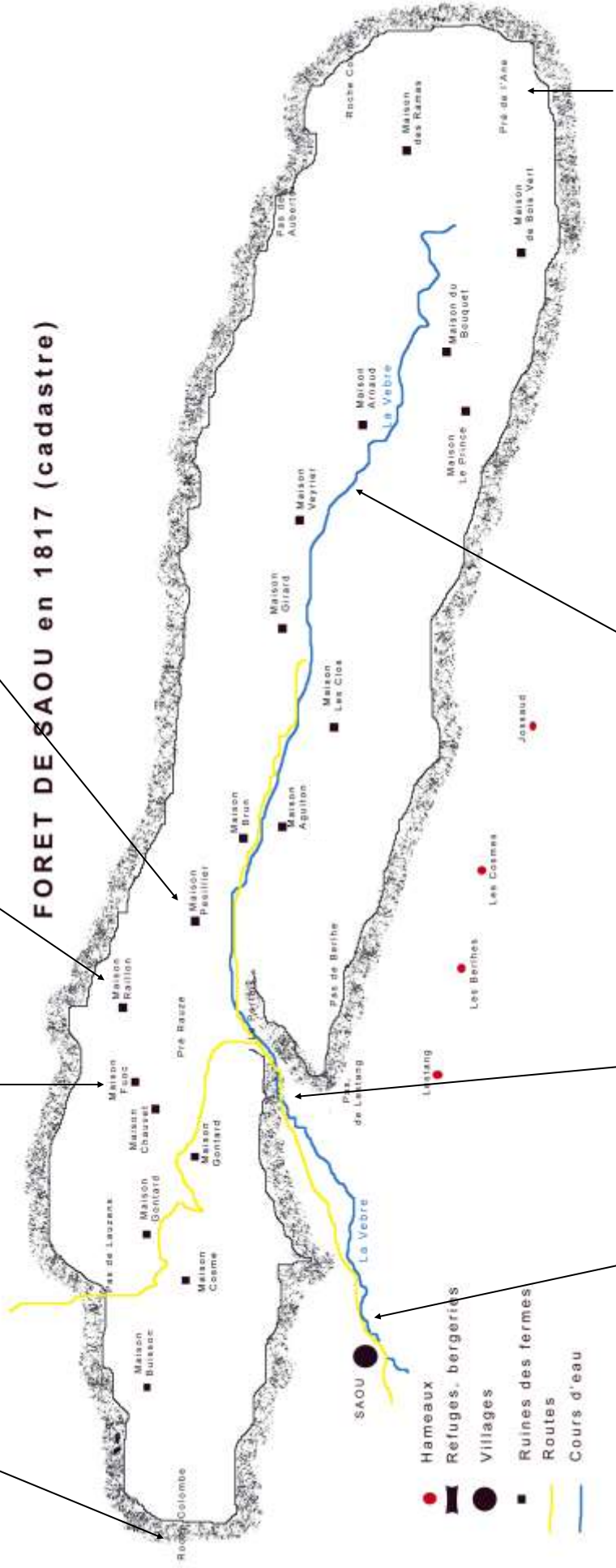
Les habitants ne sont pas à l'abri des conflits. En 1703, **une troupe de 400 religieux** dont beaucoup sont armés se réfugie en Forêt de Saoû, bientôt rejointe par le prévôt de la maréchaussée. En trop faible nombre pour attaquer, le prévôt rassemble les milices des villages voisins qui se joignent à ses archers. Ils regagnent la Forêt et attaquent la foule rassemblée sur les hauteurs, dans un pré appelé aujourd'hui les « Huguenots ». L'affrontement fait de nombreux morts et quelques prisonniers dont des prédicants et des prophètes.

Ce n'est pas la première fois que des groupes viennent se réfugier dans ce lieu avec des hommes armés. En 1683, les protestants de Châteaudouble, se sentant menacés, s'y réfugient et créent ce qu'ils appellent le « Camp de l'Eternel ». Après avoir assisté au culte à Bezaudun, ils se dirigent vers Bourdeaux où les attendent les dragons. Une bataille sanglante fait 120 morts. C'est le Combat des Bourelles.

Plan de la Forêt de Saouï avec l'emplacement des maisons. Celles-ci portent sur le plan de 1817 le nom des familles qui les habitent. Ainsi la maison Pésillier est habitée par les Pésillier, la maison Fuoc par les Fuoc, etc.



FORET DE SAOU en 1817 (cadastre)



La famille Gontard dont Jean Pierre et Louis Gontard, petits-fils d'Alexandre, et la famille Cosme sont les seules qui continuent les procédures pour conserver leurs propriétés. Leur position est fragile, d'autant plus que leur dossier est mince... De plus, celui qui se dit être le « propriétaire » de la Forêt, M. Falquet-Travail, est un puissant notable qui devient préfet et qui, surtout, a des titres établis. Les membres de ces familles pensent pouvoir mettre dans la balance de la justice 400 ans de présence effective et de travail acharné dans la Forêt, mais il leur manque des titres de propriété qui ne soient pas sujet à caution. En effet, au domaine dont la famille d'Alexandre Gontard a hérité et pour lequel elle possède un titre de droits d'usage (sans valeur pour le droit de propriété), ont été ajoutés d'autres petits domaines rachetés à des particuliers pour lesquels elle possède des titres de propriété (mais sans valeur, les actes passés devant notaire ayant été cassés par jugement). C'est M^e Léon, avocat à Saoû, qui défend leurs droits auprès des tribunaux ainsi que ceux de la commune. Il va jusqu'à monter à Paris pour surveiller de près le déroulement de la procédure. S'il les encourage, il pense aussi à demander régulièrement des fonds. Dans une de ses lettres, il dit aux familles de la Forêt : « Vous avez mangé la valeur de votre patrimoine pour le défendre et pour le soutenir, et même au-delà, mais tout reviendra par la suite, nous ferons exproprier le malheureux Travail... nous le terrasserons pour toujours ». M^e Léon a, lui aussi, à se plaindre de Falquet-Travail : ses hommes de main sont entrés chez lui pendant son absence et ont brûlé ses dossiers, ceux de ses clients de la Forêt et de la commune. Si M^e Léon est absent, c'est qu'il est en prison, Falquet-Travail l'ayant fait accuser en utilisant un faux procès-verbal en 1793. Il y reste 20 mois.

« François Falquet-Travail est né en 1753 à Bourgoin, subdélégué au département de Gap (1776-78), puis Procureur du Roi à la Maréchaussée générale du Dauphiné, il devient plus tard Procureur syndic de la Commission intermédiaire des Etats du Dauphiné. Il finira Sous-Préfet de Die, du Consulat à la Restauration, témoignant d'une faculté d'adaptation à tous les régimes. »
Paul Silvestre

Au cours des nombreux procès entre 1782 et 1836, les familles Gontard et Cosme sont alternativement confirmées dans leurs droits puis menacées d'expulsion et de saisie : en 1798, elles sont une première fois expulsées et saisies, puis réintégrées dans leurs biens, mais sont définitivement expulsées en 1836.

D'autres familles vivent dans la Forêt au cours des XIX^e et XX^e siècles : Italiens, Espagnols, Ukrainiens... venus pour exploiter la forêt (bois, charbon de bois...), les mines...

Certains habitants de Saoû ont résisté dans un autre domaine : ils deviennent protestants très tôt, peu après 1525. Les deux châteaux du village sont occupés quelques années par l'armée protestante lors des guerres de religion. Un des « propriétaires » de la forêt les accuse même d'être tous protestants. Malgré les persécutions, les brimades, les emprisonnements, les galères, certains le sont encore à la veille de la Révolution.

Dans les semaines qui précèdent la Révocation de l'Edit de Nantes en octobre 1685, beaucoup de protestants abjurent pour pouvoir vivre en paix et... pour continuer à pratiquer leur culte discrètement. La Forêt devient un lieu privilégié pour les Assemblées (aujourd'hui encore, un endroit de la Forêt s'appelle « Les Huguenots »). A la fin du XIX^e siècle, on compte 200 protestants sur 870 habitants du village.

Pendant la révolution, les habitants de la Forêt protègent et abritent les prêtres réfractaires (qui refusent de prêter serment à la Nation).

Les habitants de la Forêt : qui sont-ils ?

En 1682, selon le dénombrement, la Forêt est albergée aux 24 habitants du lieu, soit pour l'époque environ 120 à 140 personnes. Dans le registre paroissial de Saoû commençant en 1620, les premiers actes des habitants de la Forêt sont nombreux :

Louis Manenc, fils de Jean et Catherine Vache, et Gabriel Désiré, fils de Blaise et Marie Berlhe, sont baptisés le 1^{er} novembre 1620. Un mois après, c'est au tour de Claude Brun, fils de Moïse et Louise Hortal. En 1622, Louis Fuoc est baptisé le 6 février. Il est fils de Jean et de Marguerite Berlhe. Le lendemain, Pierre et Suzanne Martin font baptiser leur fils, Jean Pierre. Des mariages sont aussi célébrés pour les habitants de la forêt. Certains abjurent avant de passer devant le curé, comme les Pezilier qui abjurent en 1637.

Pour le XVII^e siècle, une trentaine de familles sont nommées dans les registres comme habitant la Forêt. Parmi eux, nombreux sont ceux que l'on retrouve dans les registres du XVIII^e :

| | | | |
|---------------------|------------------|----------------------|---------------------|
| André | Brun (ou Brunel) | Guitton | Sibourd (ou Sibeud) |
| Archinard | Cosme | Lagier | Talliotte |
| Arnaud | Cutil | Manenc (ou Manen) | Vache |
| Aubijon (ou Obijon) | Fuoc | Mayne | Vautour |
| Audran | Gauthier | Pesillier (Pézilier) | Veyrier |
| Barnier | Gontard | Planel | Vivian |
| Berton | Gros | Rey | |

Il est plus difficile de déterminer avec les registres paroissiaux l'arrivée de certaines familles dans la Forêt car elles sont de religion protestante. Avant la Révocation de l'édit de Nantes, les familles protestantes de la Forêt ne se marient pas à l'église et n'y font pas baptiser leurs enfants. Après 1685, si certaines familles, pour se plier à l'injonction du Roi, le font, d'autres s'en abstiennent et ainsi n'apparaissent pas sur les registres. Ainsi les familles Cordeil, Morin, Pelourson et Railon ne font-elles l'objet d'aucun acte avant la fin du XVII^e.

Dans un prochain article, l'histoire et la généalogie de quelques familles de la Forêt seront plus détaillées.

Marie-Claire DEBOUVERIE

Sources

- *La Forêt de Saoû, des origines à nos jours*, de Paul Silvestre (historien, universitaire de Grenoble, demeurant de son vivant dans le village quelques mois par an) *Imprimerie du Crestois 1986*.
- *La mémoire du passé*, de Suzanne Sivan (née Gontard, descendante des habitants de la Forêt, demeurant à Saoû de son vivant), *Imprimerie du Crestois 1983*.
- **Relevés des registres paroissiaux et des notaires**, Cercle Généalogique de la Drôme Provençale
- **Les registres paroissiaux et d'état-civil**, Archives départementales de la Drôme
- **Site de l'histoire des protestants** www.museeprotessant.org

La restitution des biens confisqués des religionnaires

(suite de l'article paru dans la Lettre n° 75)

Les recherches, concernant les requêtes déposées entre 1791 et 1793 dans le Tribunal de district de Die, qui faisaient l'objet d'un article dans la Lettre précédente, ont été poursuivies pour les Tribunaux de Nyons, Montélimar et Crest.

Pour Crest, seuls deux comptes-rendus d'audience ont été retrouvés et concernent une seule famille : LABAUME/ FAQUIN d'Aouste.

Pour Montélimar, les comptes-rendus d'audience concernent trois familles : CHASTAIN/PEYTIER/TOURASSE/ de Dieulefit, la famille SOULIER de Saint Restitut et la famille ARNAUD de Saint Paul Trois Châteaux.

Pour Nyons, aucun compte-rendu d'audience ne fait état d'un dépôt de requête pour la restitution de biens de religionnaire. Néanmoins, il est possible que ces comptes-rendus aient été classés dans d'autres dossiers non consultés à ce jour.

En janvier 2014, le livret, contenant la restitution des familles réalisée avec les informations contenues dans les comptes-rendus, sera mis en vente dans la Boutique du CGDP.

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE

Relevés du notaire Pierre BOUCHE 4/4

Relevés par **Guillaume MARCEL**

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| Acc = accord Cess = cession Cm = contrat de mariage Comp = compromis | Ech = échange HU = héritier universelle Ht = habitant Inves = investiture | Inv = inventaire Q = quittance Obl = obligation | Part = partage Proc = procuration Rév = révision | T = testament t. = témoin Tran = transaction |
|---|--|---|--|--|

| FOLIO | ACTE | DATE | NOM PRENOM | N/ H | LIEU | PERE | MERE | OBSERVATIONS |
|---------|------------|------------|-----------------------|------|----------|----------|------|---|
| 277T | | 21/11/1673 | CHAMOUX Jean | des | Pilles | Pierre + | | ménager - Jeanne CHAMOUX sa fille <25 ans 90 livres - François CHAMOUX son fils <25 ans 60 Livres - Mathieu CHAMOUX frère - sa femme enceinte - H.U : Pierre CHAMOUX son fils 3/4 ans - T : |
| | | | BRES Dauphine | | | | | |
| 287T | | 17/02/1674 | FINET Hillaire Vve | d' | Aubres | | | Vieille - Charlotte BRUNET sa nièce de Chalancon 3 Livres - Catherine ROUX sa nièce épouse de Pons BRUNET de Chalancon 10 Sous - Jeanne BARNOIN son alliée et voisine épouse de Jean ESTEVE d'Aubres un tamis - Glaude ALHIAN son alliée et voisine épouse Pierre BARNOIN d'Aubres un cotillon jaune - H.U : Pons BRUNET son neveu de Chalancon |
| | | | BARNOIN Jean + | | | | | |
| 295Q | | 26/03/1674 | SALLIVET Jean | des | Pilles | | | ménager - Marie et Jeanne SALLIVET ses filles - + Isabeau BRUSTIE leur tante maternelle Teste moi Notaire - un coffre en bois de Noyer et 15 Livres - Françoise BRUSTIE tante maternelle épouse de Jean MARTIN - Vincent BRUSTIE |
| 297Q | | 27/03/1674 | GAUX Claude | des | Pilles | Vincent | | ménagers - ont eu et reçu de Jacques et Etienne BARJAVEL père et fils des Pilles 55 Livres - C.m chez Bernard BARJAVEL Notaire |
| | | | BARJAVEL Jeanne | | | | | |
| 303T | | 01/05/1674 | GARCIN Etienne | d' | Eyrolles | | | Cardeur à laine - veut aller à la guerre pour le service du Roy en la Compagnie de Mr DE BEAUFAIN Capitaine d'une compagnie de cheveu-légers de la ville d'Orange - Louise ALHIAN sa nièce de Mirabel 6 Livres - Marie BERTRAND sa filleule et cousine des Pilles 4 eyminées de froment - HU: François GARCIN son frère d'Eyrolles et Catherine GARCIN sa sœur épouse de Blaise ALHIAN de Mirabel |
| 306Proc | 01/05/1674 | | GARCIN Etienne | d' | Eyrolles | | | Cardeur à laine à François GARCIN son frère Laboureur d'Eyrolles pour exiger ce qu'on lui doit - Pierre GARCIN à + Marin 15 eyminées de froment Actes Auzias ARMAND Not de Sahune 14/12/1670 et Me CHEVALIER Not de Condorcet 30/04/1674 etc... |
| 331T | | 02/02/1675 | SALIVET Catherine Vve | de | Vallouze | | | Vieille - Marguerite VIGIER sa fille épouse d'Esprit GRANJON de Vallouze 15 Livres - Marie TARDIEU sa p-fille <25 ans 9 Livres - HU: François TARDIEU son p-fils |
| | | | VIGIER Etienne + | | | | | |

| FOLIO | ACTE | DATE | NOM PRENOM | N/ H | LIEU | PERE | MERE | OBSERVATIONS |
|-------------------|------|------------|---------------------------------------|-----------|------------------|-----------------------|--|---|
| 331 T | | 02/02/1675 | SALIVET Cath- rine Vve | de | Vallouze | | | Vieille - Marguerite VIGIER sa fille épouse d'Esprit GRANJON de Vallouze 15 Livres - Marie TARDIEU sa p-fille <25 ans 9 Livres - HU: François TARDIEU son p-fils |
| | | | VIGIER Etienne + | | | | | |
| 335 Cod | | 02/02/1675 | SALIVET Cath- rine Vve | de | Vallouze | | | Marguerite SALIVET sa fille 30 Livres en plus des 15 |
| 336 Rat Q | | 09/02/1675 | BOUCHE Isa- beau | d' | Aubres | | | Acte de Vente à Mathieu et Jean CHAMOUX frères du lieu des Pilles reçu par moi Notaire 03/11/1674 pour 27 Livres |
| | | | CHAIX Guil- hiaume | | | | | |
| 359 T | | 03/07/1675 | BOURJAUD Pierre | d' | Aubres | Michel + | GERAINT Anne | grangier ménager - Pierre BOURJAUD fils Le Cadet <25ans 60 Livres - Anne BOURJAUD fille <25ans 90 Livres - sa femme 36 Livres - sa mère 27 Livres - Alexandre BOURJAUD son frère HU: Barthélémy BOURJAUD son fils aîné - Jean BOURJAUD son oncle - Etienne PIC son b-frère de St Pantaléon - T : Jean BOURJAUD à + Alexandre |
| | | | PIC Marie | | | | | |
| 366 Uni on | | 18/07/1675 | ESTEVE Laurent | d' | Eyrolles | | | Pierre GARCIN Jeune, Pierre GARCIN Vieux, Etienne ESTEVE, François GARCIN, Laurent BARNOIN tous du lieu d'Eyrolles - Acte d'union pour ce deffendre mutuellement en justice contre le Seigneur |
| 367 Obl | | 01/08/1675 | TESTE Daniel | d' | Aubres | Pierre + | | et Paul frères grangiers doivent 19 Livres à Chaffret BOUCHE Ménager du lieu d'Aubres |
| 368 T | | 02/08/1675 | BRUSTIE Vincent des | | Pilles | | | ménager - Marie et Jeanne BRUSTIE ses filles <25ans 120 Livres et une brebis - HU: Michel et Pierre BRUSTIE ses fils |
| | | | MARTIN Glaude | | | | | |
| 374 C.m | | 15/08/1675 | ALLEGRE Claude de BARRE Jeanne des | de des | Ple--- Pilles | Antoine + Mouize * | BLANC Made- leine + ROUSTAN Ma- deleine | Ht La Batie Coste Chaude - T : Jean GUILHIE, Jean DE LA PEYNE son allié et Antoine GUILHIE *ménager - T : Etienne BARRE son frère, Laurent ROUSTAN son oncle, Jean, Pierre et Joseph ROUSTAN ses cousins, Paul MARTIN son bon ami, Antoine ANDRE son cousin, Pierre BARRE et Jeanne GRANJON ses cousines |
| 393 Don | | 12/12/1675 | BOUCHE Clé- ment | d' | Aubres | Michel + | GUIMINEL Marguerite | Jeanne BOUCHE sa sœur - Il part à la guerre au service du Roy et lui donne tout sous condition qu'il n'en revienne pas (Donnation entre vif) |
| 396 Com20/12/1675 | | | BARNOIN Pierre d' | | Eyrolles | Laurent + | ESTEVE Louise | agé de 2 mois - ESTEVE Pierre procureur commission contre tous ses parents tant d'Eyrolles que d'ailleurs - Antoine BARNOIN Seigneur ordinaire d'Eyrolles, Gabriel BARNOIN oncle dudit Pierre et Jean son fils de St Ferréol - Pierre BARNOIN son cousin de St Ferréol - Pierre GRAS de Vallouze son oncle - Laurent ESTEVE fs de Blaise et Etienne ESTEVE Cousins, Pierre GARCIN à + Marin, François GARCIN allié tous d'Eyrolle |
| 396 Com20/12/1675 | | | BARNOIN Pierre d' | | Eyrolles | Laurent + | ESTEVE Louise | son père dcd abintestat le 27/11/1675 - sa mère tutrice jeune - Pierre ESTEVE son grand-père - suit l'inventaire - C.m Laurent BARNOIN et Louise ESTEVE chez Me DE COLLOMBE Notaire de Sahune 02/11/1656 |
| 405 T | | 24/12/1675 | ESTEVE Antoine d' | | Eyrolles | Laurent | | Jeanne Marie ESTEVE sa fille <25ans 400 Livres + 100 Livres meubles - HU: François ESTEVE son fils 2 ans et 3 mois - Ignace ESTEVE son frère, Michel BARNOIN son frère utérin, Michel CHAMBON son b-frère |
| | | | MATHIEU Jeanne | | | | | |

Tranche de vie au village au XIX^e siècle



Pierre GOUDON
Transcription vérifiée par

Sandy-Pascal ANDRIANT

Mairie de Réauville
Réauville, le 22 may 1809 de la République Française

Le maire de la commune de Réauville
A Monsieur le magistrat de sureté a MONTELMAR

Monsieur

Vous trouverez cy joint un verbal de plainte par nous dressés au requis de Marianne Cluchier bergere chez M(onsieur) Ferre la Calmette de Réauville, contre l'epouse de

Etiene Avias dud(it) Réauville, pour en faire tel usage Que vous trouverez bon. Je vous prie Monsieur de nous Acuser la reception en atendent

Monsieur

J'ay l'honneur de vous

Saluer J Loubet maire

L'an dix huit cent neuf et le dixneuf may a six heures du soir par devant nous Mathieu Brive adjoint du maire officier de police judiciaire de la commune de Réauville canton de Grignan Marianne Cluchier bergere che(z) m(onsieur) Antoine fert la Calmète

laquelle nous a requis de rédiger la plainte quelle vient nous rendre des faits ci apres détaillés. A quoy nous avons procedés d'après les déclarations de la dite Marianne Cluchier / Laquelle nous a dit que le matin environ sur les huit heures du matin, étant a faire dépaître son troupeau, avec Nanete Portailier dans un fond de terre

en chaume appartenant a Etiene Avias cartier dit Estagnié / Dans cet intervalles est survenue Catherine Benoit epouse au

dit Etiene Avias, tous domiciliés aud(it) Réauville, laquelle fut portet a luy dire des injures grossieres et picantes / Et s'apochant d'elle luy a donné une poussée qui l'a jetée a terre / Se relevant, il a pris ladite Cluchier une pierre pour jeter après l'épouse Benoit / Cette dernière, qu'elle avoit une pioche en main, luy en donna trois coups du cotté de la tête dont deux sur l'épaule cauté gauche et le troisieme sur l'épine de la t... du coup qui la renversa a terre et resta evanouie / Ce qui effraya laditte Nanéte Portailier / Le cri quelle fesoit de voir sa camarade en cet état, feut entendu par la veuve de Jean Louis Ferre quelle etoit dans son domaine, a une portée de fusil de là / Elle acouru au bruit et trouva la Cluchier encore a terre / Elle paroissé morte, ce ci qui l'obligea d'envoyer prendre par une de ses filles, qu'elle se trouvoit là tout près, de l'eau de vie qu'elle luy en frotat les tempes, et luy en fit boire / Peu a peu elle revient de cette letargie / Et se retirerent avec leurs troupeaux a Réauville /

Laquelle a affirmé sur notre réquisition que les faits étaient tels qu'ils les avoit exposés dans ladite Plainte / En concequence, avons donné acte a la ditte Cluchier, qu'elle n'a signée pour etre illiterée de ce interpelée, et nous somme sousigné.

A Réauville ledit jour mois et an que dessus.

M. Brive Ad.j.t (adjoint)

Condorcet, Recherche des origines de l'appellation « La Bonté »

Cet article est paru déjà en 2011 dans le n° 47 de la revue de la Société d'Etudes Nyonsaises, Terres d'Eygues. Cette société a bien voulu autoriser leurs auteurs à le faire paraître à nouveau dans la LETTRE du CGDP.

A la sortie du village des Pilles en allant vers Gap, la RD94 traverse un hameau du territoire de Condorcet où se trouve un panneau indiquant le nom de « La Bonté ».

Les recherches concernant l'origine de cette dénomination ont porté sur :

- les cadastres : les listes anciennes sans plan associé mais citant les lieux-dits. Les cadastres « modernes » comportant un plan et des numéros de parcelles ;
- Les mutations enregistrées (ventes et successions) dans les matrices associées aux cadastres (liste des propriétaires pour les impôts fonciers) ;
- Les délibérations municipales entérinant officiellement le nom du lieu-dit nouveau ;
- Les arrêtés municipaux ;
- Les listes de recensement où généralement le lieu d'habitation a été noté ;
- L'état-civil où peut être porté le lieu de naissance ou du décès ;
- La tradition orale à étayer, si possible, par des traces écrites.



Cadastré actuel

Ces documents ont été consultés aux Archives municipales et départementales.

Actuellement, dans l'usage, l'appellation « quartier de la Bonté » englobe toute la partie sud de la commune de Condorcet le long de la RD94, alors qu'en fait, sur le plan cadastral, le lieu-dit hameau de la Bonté concerne uniquement le croisement entre la RD94 vers Gap et la route du centre de Condorcet.

Les cadastres

D'après le terrier du XVII^e siècle qui énumère (sans carte) les propriétaires et leurs biens dans les lieux-dits, sont cités Casses, Colombier et Gaston dans ce secteur. A ce moment, il semble n'y avoir là aucune maison, l'essentiel des habitations étant situées au bas du château dans le vieux village.

Le relevé suivant (sans carte) date de l'an III de la République (1795), il est incomplet mais signale un moulin à huile au lieu-dit « Casses » et une magnanerie au Colombier, appartenant à François Xavier Tardieu.

Sur le cadastre napoléonien de 1825, comportant une carte, est figurée la route alors nommée « du saint Esprit à Gap » et qui partageait le territoire en plusieurs sections : le Haut Colombier, le Colombier, la Casse, Tourrier et Gayson (section dont l'orthographe varie).



Cadastré de 1825

Des constructions y sont figurées : une maison « Souchon » n° 502 « hoirs » (héritiers) de Jacques Armand Souchon, officier de santé aux Pilles. Une grange à Gaison, 2 maisons et 3 granges au Colombier. Une autre maison (maison Javelas du plan n° 405) plus une grange sont indiquées à Tourrier. Selon ce plan, pour se rendre au village de Condorcet, venant de Nyons, il fallait emprunter une petite route (qui passe encore entre deux maisons sur la gauche de la route actuelle). La route principale qui continuait vers Gap traversait ensuite un gué sur la rivière Bentrax en amont du pont actuel.

En 1873, une route de Saint Esprit à Gap a été envisagée afin d'améliorer les communications : il allait falloir élargir l'ancienne route, construire des ponts remplaçant les gués tout au long du tracé. Cette route nouvelle, allait créer un nouveau carrefour (entre les parcelles 479 et 480 du cadastre napoléonien), à partir duquel, sur environ 150 mètres, une nouvelle route se poursuivait à travers champs vers le village de Condorcet jusqu'à sa jonction avec l'ancien chemin. La nouvelle voie passant un peu plus au sud de l'ancienne, il a fallu exproprier les terrains cultivés. L'emplacement du pont a été choisi au niveau d'un rétrécissement du Bentrax, obligeant à incurver légèrement le tracé de la route. Malheureusement, les plans du cadastre ne vont être revus que périodiquement, de 1910 à 1935 selon les communes, le plan conservé aux Archives départementales (AD— 2058W3157) date de 1939. Il est très proche du cadastre actuel en ce qui concerne la voirie et la dénomination du carrefour « hameau de la Bonté ».



Cadastre de 1939



La maison de Gustave Celse (Coll. M. Canton)

Les mutations

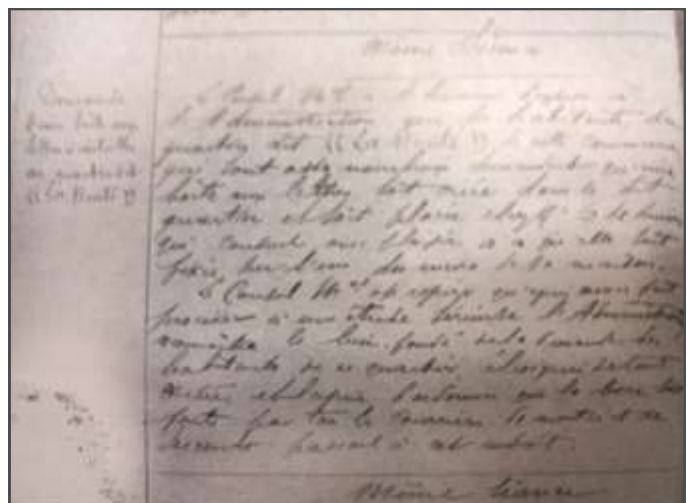
La parcelle 479 (cadastre napoléonien) juste à l'angle du futur carrefour dit « de La Bonté » a été enregistrée en 1881 sur le lieu dit Gayson, lorsqu'une partie en a été vendue à Gustave Celse par Louis Ramus.

Ce dernier la tenait par vente et division en 1861 de Constantin Liotaud des Pilles. Lui-même l'avait achetée en 1852 à Félix Fer des Pilles.

Une maison y fut ensuite construite par Gustave Celse qui en 1918 payait des impôts sur cette maison toujours localisée, pour l'administration, au lieu-dit « Gueyson ».

Les registres des délibérations municipales

La première mention a été trouvée en mai 1913 lorsqu'une demande est faite par les habitants du quartier de « La Bonté » pour la pose de boîtes aux lettres. L'appellation est donc passée dans les mœurs même si aucun acte n'a été enregistré par le conseil municipal (Registre des arrêtés municipaux de 1912 à 1990 et registre des délibérations du Conseil municipal de 1908 à 1967).



Les listes de recensement

A Condorcet (AD 6M256), dans les recensements jusqu'en 1921, le quartier habité est nommé « Le Colombier ». En 1931, sur les registres de recensement apparaît le quartier nommé « La Bonté ».

L'état-civil

Selon l'état-civil, en 1877, le 6 février naît Marie Augustine Celse au lieu-dit Le Colombier, de même le 11 juillet 1877 y naît Léopold Gielly, et le 12 juillet 1878 y décède Marie Adèle Vial. En 1880, le 30 avril, décès de Félicie Celse au lieu-dit Gaison. En 1884, Marie Mathilde Ode fille de Casimir Ode naît à Gaison.

La tradition orale

Selon la tradition orale, le nom du nouveau quartier provient du surnom de Gustave Celse dit « Père La Bonté ». A l'origine du développement commercial du carrefour, il y eut la famille de Jacques Lafont, habitant des Pilles qui possédait des terrains dans le secteur. Ses gendres Casimir Ode et Gustave Celse, en s'associant, allaient créer un dépôt de matériaux nécessaires aux maçons.

Auguste Gustave Celse

Le parcours de cet homme illustre celui des « enfants des Hospices » abandonnés. Auguste Gustave Celse est né à Marseille le 4 mars 1845 de « parents inconnus », déclaré par la sage-femme : Elisabeth Chabran.

« *Celse Gustave né le 4 mars 1845 à 1 heure du matin 2 rue d'Oran fils de parents inconnus... déclaré par Elisabeth Chabran sage femme qui a opéré l'accouchement domiciliée 2 rue d'Oran* » (AD des Bouches du Rhône).

Le sort des enfants nés hors mariage ou abandonnés par leur famille a été très variable selon les époques : « exposés » sur la voie publique dans l'Antiquité, puis recueillis et assistés au Haut Moyen-âge. Leur sort s'était aggravé au XI^e siècle où ceux qu'on nommait désormais « bâtards » étaient censés avoir hérité des « mauvaises pensées » de leur mère et donc de leur péché.

A la fin du XII^e siècle, l'ordre Hospitalier du Saint Esprit a été fondé par Guy de Montpellier, pour soulager les pauvres infirmes, les pèlerins et les enfants abandonnés.

Jusqu'au XVI^e siècle, les abandons d'enfants étaient rares, car ils étaient sévèrement punis par l'Eglise catholique : les parents risquaient d'être condamnés à mort. De même, mettre au monde un enfant hors mariage était considéré comme un péché mortel, c'est pourquoi les mères d'enfants illégitimes préféraient souvent les tuer dès la naissance. La première attention envers ces enfants était de les baptiser, un simple prénom leur était donné (celui du parrain bénévole) puis ils étaient confiés à une âme charitable sans plus de formalité. Bien souvent ce prénom devenait le nom de famille porté par leurs descendants.

Au XVII^e siècle, l'abandon des enfants prenant de l'ampleur, des institutions de charité ont été créées dans les grandes villes, à l'instigation de pieuses personnes dont Saint Vincent de Paul fondant l'Œuvre des enfants trouvés de Paris en



Tour d'abandon,
Musée des Hospices de Lyon

1638. Les parents pouvaient y déposer les enfants qu'ils ne pouvaient pas assumer. Sous leur impulsion, d'autres institutions de ce type verront le jour à travers la France. Mais dans la plupart des villes, là où était un hôpital général ou un hospice, les enfants lui étaient confiés. Ils y grandissaient au milieu des malades et des indigents.

Un système de tour dit « tour d'abandon » avait été mis en place dans ces établissements. Il s'agissait d'une sorte de tambour pivotant dans lequel on pouvait déposer l'enfant. On sonnait ensuite une cloche qui prévenait une sœur qu'un enfant avait été déposé, sans que celle-ci puisse voir qui étaient les parents.

La situation s'aggravait encore au XVIII^e, la progression des abandons étant due à la misère des classes populaires, mais aussi au développement des naissances illégitimes. Le nombre d'enfants abandonnés à Paris avait progressé de façon spectaculaire, on y comptait plus de 7 000 abandons par an dans la période qui précédait la

Révolution. Tous les nourrissons ou enfants en bas-âge ne pouvaient rester à l'hospice faute de place ou de subsides ; les petits étaient confiés à des nourrices. Conduits par des meneurs qui les portaient à dos, dans des paniers, les nourrissons étaient exposés aux intempéries.

Dès 1793, l'Etat se substituait aux religieux pour prendre en charge les enfants abandonnés. Au XIX^e siècle, la situation était devenue explosive dans les grandes villes (1 enfant abandonné sur 158 habitants à Paris). En février 1805, l'Assistance publique commençait à prendre forme. En 1811, les budgets de la protection de l'enfance étaient départementalisés et des Commissions hospitalières étaient créées préfigurant les actuelles DDASS (Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales). Le décret du 9 janvier 1811 donna une forme législative, pour un siècle, à la protection de l'enfance : tous les enfants privés de famille avant 12 ans devenaient « pupilles de l'Etat ». De plus en plus, on leur donna un nom de famille au bon vouloir de l'officier d'état-civil (lieu de leur découverte, fruit, saison, etc.). Puis la circulaire du 30 juin 1812 réglementa l'attribution des noms aux enfants trouvés. Des instructions ont parfois été données pour le choix des patronymes par des préfets conscients des abus (en particulier les noms évoquant leur origine) : « On les prendra soit dans l'histoire des temps passés, soit dans les circonstances particulières à l'existence de l'enfant, telles

que sa conformation, ses traits, son teint, le pays, le lieu, l'heure où il a été trouvé. »

A l'hospice, l'enfant recevait un collier en os portant son numéro d'immatriculation. Le plus rapidement possible, à cause du nombre grandissant d'abandons, l'hospice envoyait les enfants chez une nourrice dans des carrioles bâchées munies de nacelles. La route était longue, entre le lieu d'abandon et la nourrice, afin d'éviter que les mères ne se fassent passer pour une nourrice et réclament l'indemnité. Beaucoup d'enfants décédaient avant même d'arriver à destination dans ces charrettes nommées « purgatoires » de façon populaire...

Les nourrices étaient recrutées en fonction de « leurs bonnes mœurs » et leur capacité d'allaitement. Mais il arrivait souvent que les enfants meurent dans leur foyer d'accueil à cause des conditions effroyables et des maladies.



Charrette servant au transport des nourrices et des enfants trouvés — Milieu du XIX^e siècle, gravure d'Henry Pottin

Les nourrices n'étaient en aucun cas inquiétées en cas de décès.

Ces déplacements étaient dans la plupart des cas un bon moyen pour les familles de recevoir une pension. Dès que les orphelins atteignaient leur douzième année, les versements des pensions étaient arrêtés. En pratique, six enfants sur dix restaient dans ce foyer et servaient de main d'œuvre gratuite. Les autres étaient placés comme apprentis ou domestiques par l'administration.

En 1833 et 1842, sur la commune de Condorcet (AD Drôme MI/R14), on comptait 18 décès d'enfants abandonnés ou orphelins des Hospices d'Avignon, Carpentras ou Marseille. Les âges des décédés se situaient entre deux mois et 7 ans. La cadence du placement était assez élevée : le 12 septembre 1839 chez Antoine Barnouin décédait Adélaïde Dembard âgée de 7 mois des Hospices d'Avignon, remplacée assez vite puisqu'Eléonore Faine des Hospices de Marseille âgée de 2 mois décédait en mars 1840 chez la même nourrice. Puis Marie Magdeleine Mastride également des Hospices de Marseille qui décédait en septembre 1841 chez le même couple.

La mortalité infantile était alors très importante pour tous les nourrissons. En effet, à Condorcet, pour la période 1833/42, 114 enfants étaient décédés, la plupart en bas-âge (quelques jours à 2 ans) dans leur famille naturelle et 20 « enfants placés » (2 étaient mis en nourrice par des familles de Nyons ou des Pilles).

Ces enfants, une fois atteints leurs 12 ans, restaient généralement dans les familles d'accueil comme bergers, bergères, domestiques. Les filles fournissaient les ouvrières des fabriques de soie de la région.

Gustave (né en 1845) fut donc « placé » chez une nourrice qui n'a pas été retrouvée : la série X des Archives départementales de la Drôme consacrée aux enfants abandonnés dans le département. Les documents conservés (Registre des placements (AD Xsup447) qui ne commence qu'en 1847), le dossier des enfants assistés (AD Xsup446, de comptabilité des émoluments), le registre des placements des enfants de 12 à 21 ans (AD Xsup1448 pour les enfants changés de nourrices ou ayant fui...) ne visent que les enfants drômois et les nourrices semblent très localisées dans le nord du département.

Les archives des Hospices de Marseille devraient permettre d'en savoir davantage.

Gustave n'est pas sur la liste de la commune des Pilles pour les recensements de 1846, 1851, 1856. En 1866, il est domestique chez Madame Rose Clément, veuve Monier, aubergiste, âgée de 44 ans, au 34 Grande Rue des Pilles.

L'année précédente : en 1865, il a été recensé militaire, ayant 20 ans, dans la commune des Pilles comme cultivateur et a dû se soumettre à la conscription par tirage au sort : numéro de tirage au sort, 98.

Sous Louis XVIII, la conscription de la loi Jourdan du 19 fructidor an V (5 septembre 1798), concernant tous les Français qui étaient astreints au service de 5 ans entre 20 et 25 ans, a été abolie. Mais le nombre de volontaires se révélait insuffisant pour former une armée véritable. En 1818, se mettait en place un système inégalitaire d'appel annuel du contingent par tirage au sort avec autorisation de payer un remplaçant si on avait tiré un « mauvais numéro ». Ce système inégalitaire dure un peu plus d'un demi-siècle avec pour simple variation la durée de service : 6 ans en 1818 à 1824, 8 ans de 1824 à 1832, 7 ans à partir de 1832. La loi de 1818 (dite loi Gouvion Saint Cyr) prévoyait un contingent annuel de 40 000 hommes. Pour les engagés volontaires, la durée passait à 6 ans dans les légions départementales et à 8 ans dans les autres corps. Pour les conscrits, la désignation du contingent se faisait en fonction de la population du département et par tirage au sort au chef lieu de canton en séance publique devant le sous-préfet et les maires du canton. Les inscrits ou leurs représentants habilités étaient appelés dans l'ordre du tableau de recensement et devaient prendre un numéro dans une urne. Plus le numéro était faible et plus le risque d'être appelé sous les drapeaux était important. Les « bons numéros » de la fin de la liste assuraient l'exemption du service militaire. Cependant, la substitution étant autorisée, les conscrits aisés ont pris rapidement l'habitude d'acheter un remplaçant.

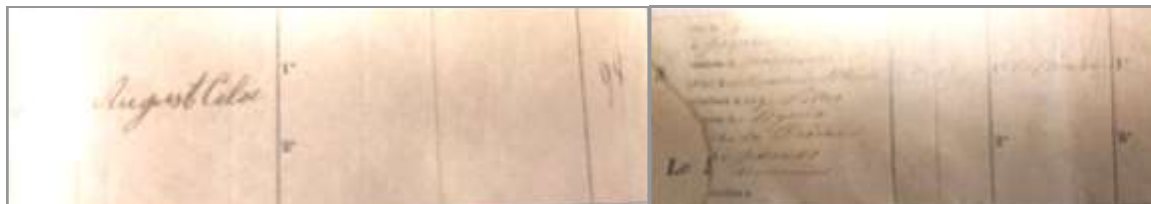
Selon les archives militaires conservées à Valence (AD 4R2/9) nous savons que 118 jeunes gens composaient « la classe 1865 » du canton de Nyons. Le nombre des appelés du canton pour ce service de 7 ans avait été fixé à 35 cette année-là.

Le tirage au sort s'effectuait à Nyons et les numéros 1 à 52 furent retenus. On prenait une marge à cause des réformes éventuelles pour raison de santé, de soutien de famille ou « d'études ecclésiastiques ». Ayant tiré un numéro 98, Gustave n'était pas éligible à la conscription.

Mais la loi avait prévu une opportunité pour les jeunes hommes : la substitution avec un montant fixé à 2 000 francs de l'époque. Il fallait également produire un acte administratif de remplacement avec un bulletin délivré par le greffier du tribunal civil de l'arrondissement de naissance indiquant le contenu du casier judiciaire.

Malheureusement, la liste départementale du contingent (AD 5R2/34) de la Drôme n'a pas été correctement remplie, les noms des remplaçants n'y figurent pas.

Selon cette liste, 14 garçons du canton n'ont pas été incorporés dans leur régiment d'affectation, Gustave a dû remplacer l'un d'eux car il y avait obligation que le remplaçant soit un jeune homme du même canton et de la même classe. Dans de nombreuses familles, on commençait à économiser dès la naissance d'un garçon pour payer ce remplacement éventuel afin d'éviter les dangers de la guerre mais aussi pour garder des bras à la ferme.



Recensement militaire, Archives municipales Les Pilles

Selon son livret militaire, Gustave a été affecté sous le matricule 0791 au régiment d'infanterie en station à Montélimar, puis au régiment d'infanterie basé à Antibes, matricule 8064.

Il est « envoyé dans la réserve de l'armée active », c'est-à-dire libéré le 1er juillet 1873. Il a obtenu deux médailles commémoratives :

- la médaille commémorative de la guerre 1870, créée par la loi du 9 novembre 1911, décernée aux combattants de la guerre de 1870-71 qui justifiaient de leur présence sous les drapeaux ;
- Une autre décernée par les associations d'anciens combattants.

Gustave Celse, grâce à cette substitution, avait reçu un petit pécule et, durant son temps d'armée, il avait pu s'instruire, deux chances inespérées pour cet enfant abandonné.

De plus, il avait conservé de très bonnes relations avec ses supérieurs puisqu'une photo a gardé le souvenir de la visite de son colonel M. Terris visiblement longtemps après son retour à la vie civile. Nul doute que ce temps d'armée fut pour lui synonyme de chance. Il l'évoquait ainsi auprès de ses descendants.

Le refrain du 111^e régiment d'infanterie était : « le 111^e ne connaît pas la peur, il a de bonnes jambes et surtout très bon cœur ». Refrain certainement maintes fois repris par les hommes durant les marches. Le chantait-il encore ensuite ? Et le « très bon cœur » est-il à l'origine de ce surnom qui aurait donné l'appellation « La Bonté » jointe à la réputation de l'homme ? C'est la seule piste pour l'instant...



Médaille de la guerre de 1870 et médaille d'ancien combattant

Marie-Christine HAUSSY
Mireille CANTON

Bibliographie

CREPIN Anne, *Histoire de la conscription*, Folio histoire, 2009



Gustave Celse



De gauche à droite : le lieutenant Terris, le colonel Terris, Gustave Celse et son épouse

Les mots croisés d'hiver

Par Nadine MARCEL

| | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX |
|---|---|----|-----|----|---|----|-----|------|----|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |

| | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX | X |
|----|---|----|-----|----|---|----|-----|------|----|---|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | |

Grille n° 1

HORIZONTAL

- 1/ La saison qui arrive le sera peut être...
- 2/ Boite à lunettes - Langue du Sud
- 3/ Plante textile - Après le sommeil
- 4/ Se gagnent au loto - Orna
- 5/ Casanière
- 6/ Vent du Nord - Contraction de en les
- 7/ Lisière - La rumeur
- 8/ Soleil - Dit du mal
- 9/Bûche en feu

VERTICAL

- I/ Appelée aussi rose de Noël
- II/ Fille d'Inachos - Etat d'Asie
- III/ Autrefois Février Mars
- IV/ Conjonction - Transpiration
- V/ Genre de rutacées à odeur forte - A moi
- VI/ Mois de la neige - Début d'embargo
- VII/ Périodes - Dans le domicile
- VIII/ Distant - Sacrée au Capitole
- IX/ Rutilante

Grille n° 2

HORIZONTAL

- 1/ Gelé
- 2/ Il y'en a deux au mois de Décembre
- 3/ Début d'éolien - Génie de l'air
- 4/ Parcouru - Tracas
- 5/ Etendre
- 6/ Prétentieux - 25 décembre
- 7/ Sélénium - On s'y met à l'abri
- 8/ Extra terrestre - Hélium - Procès verbal
- 9/ Début de mot - Trou -
- 10/ Canard - Instrument à cordes
- 11/ Lettres de long - Graffiti - Bonne carte
- 12/ Lieu de migraine - On peut en faire des boules

VERTICAL

- I/ Craintivement
- II/ Ile - Note - Pour mettre à la cime de l'arbre de Noël
- III/ Plante - Egouttoir - Dans le contrat de mariage
- IV/ Matière à l'école
- V/ Langue du Nord - Exister - Dans la rate
- VI/ Dans le rôle - Métal doré - Année
- VII/ Entourées d'eau - Sur la bûche
- VIII/ Fou - Neuf
- IX/ Renseignement - Bombage
- X/ Est Sud Est - Mois Républicain

| | | | |
|--|---|---|--|
| Grille n° 1 Horizontal : 1. HIVERNAL 2. ETUI, OC 3. LIN, EVEIL 4. LOTS, OMA 5. OURSE 6. BISE, ES 7. OREZ, ON 8. RA, MEDIT 9. ENFLAMMEE | Vertical : 1. HELLEBORE 2. I.O, IRAN 3. EOL, ELFE 4. LUS, OS 5. ETIRER 6. FAT, NOEL 7. SE, PREAU 8. ET, HE, PV 9. MO, OPE 10. ELDER, ALTO 11. NLO, TAG, AS 12. TETE, NEIGE | Grille n° 2 Horizontal : 1. FRIGORIFIE 2. REVEILLONS 3. EOL, ELFE 4. LUS, OS 5. ETIRER 6. FAT, NOEL 7. SE, PREAU 8. ET, HE, PV 9. MO, OPE 10. ELDER, ALTO 11. NLO, TAG, AS 12. TETE, NEIGE | Vertical : 1. HELLBORE 2. I.O, IRAN 3. EOL, ELFE 4. LUS, OS 5. ETIRER 6. FAT, NOEL 7. SE, PREAU 8. ET, HE, PV 9. MO, OPE 10. ELDER, ALTO 11. NLO, TAG, AS 12. TETE, NEIGE |
|--|---|---|--|



Pour un accès libre et gratuit aux archives virtuelles.

Lors de l'inauguration des locaux des Archives nationales de Pierrefitte, le 11 février dernier, le Président de la République a déclaré que demeurait la question démocratique de l'accès aux Archives, ce qui supposera d'adapter au développement des supports numériques, le droit applicable aux archives. Au cours de l'année 2014, un projet de loi sur le patrimoine devrait être proposé au Parlement.

Cette future loi va donc monopoliser, à partir de maintenant, toute notre attention, car des « lobbies » de toutes sortes vont essayer d'en profiter pour aller dans des sens qui ne seront peut-être en faveur de l'intérêt des généalogistes.

Depuis un décret du 7 septembre 1790, les archives sont la propriété de la Nation et tout citoyen y a accès dans la mesure où la communication des documents ne porte préjudice ni à l'État, ni aux personnes¹. Ce principe a été réaffirmé dans diverses lois et notamment dans la dernière du 15 juillet 2008, que le Président de la République propose de réviser, en son article L 213-1 : Les archives publiques sont, sous réserve des dispositions de l'article L 213-2, communicables de plein droit. L'accès à ces archives s'exerce dans les conditions définies pour les documents administratifs à l'article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978. La gratuité de la consultation de ces documents – donc des archives – est affirmée par cet article.

Faire un renvoi à une loi qui concerne les documents administratifs n'est, intellectuellement, guère satisfaisant, car cette loi de 1978, bien antérieure par définition à celle de 2008, ne tient pas compte de la spécificité des archives. Pourquoi la future loi ne réglerait-elle pas, elle-même, l'accès aux archives ?

Par ailleurs, l'arrivée du numérique a complètement bouleversé l'accès aux archives. Qui aurait pu penser, il y a quelques années, que cet accès pourrait se faire chez soi, à n'importe quel jour et heure ?

La gestation de la loi de 2008 a duré une dizaine d'années et cette loi ne se préoccupe nullement de l'accès virtuel aux archives, pas plus que ne le fait d'ailleurs l'article 4 précité.

Notre Fédération milite donc pour que l'archive numérique ait un statut juridique. L'archive papier est accessible gratuitement sur place. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même pour l'archive numérique.

Nous demandons donc qu'il soit affirmé dans la future loi, que l'accès aux archives physiques et virtuelles soit identique : accès gratuit pour tous et sans contrainte, hors les cas prévus pour certains délais de latence à respecter.

Jean François PELLAN

¹ Jean Favier in Les Archives – Editions Que sais-je ?

Communiqué de la Fédération Française de Généalogie du 10 octobre 2013

Sans nom, l'histoire a-t-elle encore le même sens ? « Non ! » avait déjà répondu la Fédération Française de Généalogie – qui contribue largement avec ses membres à la connaissance de l'histoire des familles – en s'associant à la signature de la pétition « Citoyens contre le projet de règlement européen sur les données personnelles », largement diffusée au Congrès national de Marseille de juin 2013. Répondant à une consultation de la CNIL sur le droit à l'oubli, Jean-François Pellan vient de dire non une deuxième fois, dans un courrier adressé à sa présidente en date du 24 septembre 2013.

Non à l'amnésie générale !

Le droit à l'oubli numérique ? Un principe « qui nous paraît liberticide » affirme le nouveau président de la FFG. Qui poursuit en évoquant une « atteinte à la mémoire » aux « conséquences douloureuses pour les historiens qui se pencheront sur l'histoire du XXI^e siècle ». Les généalogistes amateurs ? Des auxiliaires de l'histoire par la retranscription et la collecte d'informations nominatives qui, hier, ont participé, par exemple, à l'enquête dite « TRA » du Laboratoire de Démographie historique sur la mobilité géographique et sociale des populations.

Presse et démocratie

Jean-François Pellan, juriste de formation, met en avant dans son courrier à la CNIL sa préférence pour un système « permettant à l'internaute de pouvoir modifier, compléter, voire de supprimer les informations qu'il a lui-même mises sur les réseaux sociaux ». Et de poursuivre par le rappel que « la liberté de la presse est un des piliers de notre démocratie » et qu'il est impensable de concevoir que l'oubli numérique puisse concerner la presse en ligne.

Droit à l'oubli et mondialisation

Enfin, le président de la FFG s'interroge sur la portée du droit à l'oubli pour des données concernant des Français mises en ligne par des sites hébergés aux Etats-Unis ou ailleurs dans le monde.

Au total, comme la communauté scientifique des historiens et des archivistes, la FFG se déclare, par la voix de son président, très inquiète de ce projet de réglementation européenne et espère, au-delà de ses associations membres, être le porte-parole du monde des généalogistes amateurs pour garantir le droit à la connaissance.

Christophe DRUGY

La Boutique du CGDP

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à
Cercle Généalogique de la Drôme Provençale :

Maison des Services Publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTE LIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

| Documents | Euros | Grammes |
|---|-------|---------|
| AIDE EN GENEALOGIE | | |
| Généalogie, mes premiers pas | 6,00 | 315 |
| Les calendriers | 3,50 | 125 |
| Petit lexique | 3,50 | 195 |
| PERSONNAGES | | |
| Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages) | 5,50 | 205 |
| Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages) | 5,50 | 170 |
| Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages) | 5,50 | 205 |
| Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatières, 29 pages) | 5,50 | 190 |
| Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages) | 5,50 | 130 |
| Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages) | 5,50 | 220 |
| Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages) | 2,50 | 130 |
| Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages) | 10,00 | 270 |
| Famille de COSTON (90 pages) | 10,00 | 10 |
| LES METIERS | | |
| La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages) | 5,50 | 200 |
| La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages) | 5,50 | 220 |
| La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages) | 5,50 | 210 |
| Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages) | 5,50 | 220 |
| Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages) | 5,50 | 220 |
| La vigne et le vin à Montélimar (26 pages) | 5,50 | 180 |
| Les Notaires au fil du temps | 15,00 | 280 |
| Des Militaires à Saint-Martin | 15,00 | 450 |
| Les Enfants de Troupe | 5,00 | 200 |
| HISTOIRE ET GENEALOGIE | | |
| Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages) | 18,00 | 390 |
| Si Montélimar m'était conté ... (88 pages) | 15,00 | 260 |
| Le Bois de Laud (17 pages) | 2,50 | 135 |
| Les anciens racontent (79 pages) | 5,00 | 245 |
| Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages) | 2,50 | 165 |
| Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1) | 15,00 | 440 |
| Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2) | 15,00 | 470 |
| Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux | 8,50 | 190 |
| Les enfants abandonnés et les nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages) | 15,00 | 355 |

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations 4,50 €

Format 85 x 110 cm *

Arbre 11 générations 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

| | | | | | | |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Poids total jusqu'à gr. | 100 | 250 | 500 | 1000 | 2000 | 3000 |
| Prix € | 1,60 | 2,50 | 3,40 | 4.30 | 5,60 | 6.30 |

Pour ces arbres l'envoi est fait séparément, sous tube, et les frais sont de :

1 à 3 arbres : 5.20 € 4 à 6 arbres : 6.20 € 7 à 9 arbres : 10.00 € 10 à 12 arbres : 11.00 €

Questions / Réponses



Si vous en avez la possibilité, envoyez vos questions/réponses par mail au : cgdp@wanadoo.fr

Quelques consignes :

Inscrire vos questions / réponses sur une feuille à part si votre courrier comporte plusieurs sujets.

Les questions /réponses doivent être rédigées très lisiblement (si possible dactylographiées).

Inscrire les « NOMS » en majuscules et les « Prénoms » en minuscules.

Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu (ou plusieurs).

Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.

Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire vos nom, prénom, N° adhérent et à quel cercle vous êtes affilié.

Pour les réponses, indiquer le numéro de la question.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard. Merci de votre compréhension.

Quelques abréviations utiles :

| | | | | | | | |
|----|--------------------|-------|-----------------------|------|-------------|----|----------------|
| ° | naissance | fa | filie | asc | ascendance | m | Marraine |
| B | Baptême | fs | fils | desc | descendance | t | témoin |
| + | Sépulture ou décès | ca | environ, vers (circa) | P | père | sf | sans filiation |
| X | mariage | /1700 | avant 1700 | M | mère | | |
| Cm | contrat de mariage | 1700/ | après 1700 | p | parrain | | |

13-03 GENEVES / BOUDON

Rech. ° asc. x cm + et lieux de Pierre GENEVES et Louise BOUDON, d'où Pierre x 1737 les Granges Gontardes.

13-04 COULON /BOUDET

Rech. ° asc. x cm + et lieux de Alexis COULON (ou COLOMB) et Catherine BOUDET d'où Elisabeth COULON ° 1742 Montségur sur Lauzon.

13-05 CHAREYRON / BERANGER

Rech. ° asc. x, cm, + et lieux de Jacques CHAREYRON et Jeanne BERAGNER, d'où Anne x 1737 les Granges Gontardes.

13-06 BESSON / CHARAVAUD(E)

Rech. ° asc. x cm + et lieux de Laurent BESSON et Antoinette CHARAVAUD(e) ou CHARAVAND (° 1702 Tulette) d'où François ° 1730 Tulette.

13-07 BES / BISCARAT

Rech. ° asc. x cm + et lieux de Antoine BES (ou BEZ) et Marguerite BISCARAT, d'où Jean Pierre ° 1678 Clansayes.

Roland COUDERC



Maison des Services Publics
1 avenue Saint-Martin
3^{ème} étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03

Notre adresse de messagerie :
cgdp@wanadoo.fr

Notre site Web :
www.genea26provence.com

Notre Forum :
genea26provence@yahogroupes.fr

« La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres »

La Lettre

du

Cercle **G**énéalogique de la **D**rôme **P**rovençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Nadyne CHABANNE-EYRAUD
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X